

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE
OFFICIELLE EN INDE**

● Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

P. 16



ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 6 Chaâbane 1446- 6 Février 2025 - N° 971 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT EXAMEN DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS ET D'AUTRES SECTEURS



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la 6e rencontre Gouvernement-Walis, en plus des secteurs des mines, de la solidarité et du sport, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P. 3

TRANSPORT FERROVIAIRE



75 GARES SERONT RÉHABILITÉES ET MODERNISÉES

● L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a initié un vaste projet de rénovation et de modernisation de 75 gares réparties dans plusieurs wilayas du pays.

P. 4

MASSACRES DE SAKIET SIDI YOUSSEF UN CRIME QUI RÉVÈLE LA BARBARIE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

● Une conférence a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion de la commémoration du 67e anniversaire des massacres de Sakiet Sidi Youssef commis par la France coloniale, le 8 février 1958, sur le sol tunisien, lors de laquelle les participants ont souligné que ce crime "révèle la barbarie et la cruauté de la colonisation française".

P. 16

LUTTE CONTRE LE CANCER L'ALGÉRIE RENFORCE SA STRATÉGIE GRÂCE À L'AUTOSUFFISANCE PHARMACEUTIQUE

● À l'occasion du Congrès international des patients atteints de cancer, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a réaffirmé l'engagement de l'État dans la prise en charge des malades du cancer. Il a également salué les efforts du groupe Sidal pour sa contribution à la production locale de médicaments destinés au traitement de cette maladie.

P. 2

LUTTE CONTRE LE CANCER

L'ALGÉRIE RENFORCE SA STRATÉGIE GRÂCE À L'AUTOSUFFISANCE PHARMACEUTIQUE

À l'occasion du Congrès international des patients atteints de cancer, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a réaffirmé l'engagement de l'État dans la prise en charge des malades du cancer. Il a également salué les efforts du groupe Sidal pour sa contribution à la production locale de médicaments destinés au traitement de cette maladie.

Par Fadia Akbal

Lors de son allocution prononcée mardi dernier à Alger, en ouverture des travaux du congrès, M. Saihi a souligné la mobilisation des moyens matériels et humains par l'État afin d'optimiser la prise en charge des patients atteints de cancer. Il a précisé que 11 000 professionnels de la santé sont actuellement engagés dans ce domaine.

Le ministre a exprimé sa satisfaction quant aux résultats obtenus par le groupe Sidal, qui a relevé les défis fixés par l'État en mettant à disposition des médicaments 100 % algériens pour les patients atteints de cancer. Cette production locale a permis à l'Algérie d'atteindre une autosuffisance médicale, réduisant ainsi significativement l'importation de ces traitements. M. Saihi a également évoqué l'espoir de produire d'autres types de médicaments dès le début de l'année prochaine.

Dans le même contexte, le ministre a salué les efforts de l'État pour renforcer le secteur de la santé, notamment en assurant un traitement et des soins de qualité à l'échelle nationale. Une stratégie ambitieuse a été mise en place, incluant notamment l'installation d'accélérateurs de particules sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2026.

Par ailleurs, le ministère de la Santé collabore étroitement avec d'autres départements ministériels, tels que ceux du Commerce et de l'Agriculture, pour renforcer la prévention. Des normes visant à promouvoir une alimentation saine sont actuelle-



ment élaborées dans ce cadre.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ali Aoun, a quant à lui estimé que l'Algérie avait réalisé un « bond qualitatif » en matière de production de médicaments contre le cancer. Grâce aux laboratoires locaux, le pays a réduit sa dépendance aux importations et renforcé son autonomie.

Cependant, les défis ne se limitent plus à la production de médicaments chimiques traditionnels. Ils s'étendent désormais à la fourniture de traitements innovants, tels que les biosimi-

laire et la thérapie cellulaire. Ces avancées visent à proposer des parcours thérapeutiques plus efficaces, à améliorer la prise en charge des patients, à soulager leurs souffrances et à renforcer les actions de prévention et de dépistage.

L'Algérie ne se contente pas de répondre aux besoins du marché local. Elle ambitionne également de soutenir les pays voisins en leur fournissant les médicaments nécessaires, contribuant ainsi à renforcer la sécurité sanitaire sur le continent africain.

Enfin, avec le lancement du projet

de production de matières premières pour les médicaments contre le cancer, l'Algérie aspire à devenir un centre régional de production pharmaceutique en Afrique et à exporter vers les marchés mondiaux.

Grâce aux initiatives locales, comme celles du groupe Sidal, et à des investissements soutenus dans l'autosuffisance et l'innovation, l'Algérie s'affirme comme un acteur clé dans la lutte contre le cancer, non seulement pour ses citoyens, mais aussi pour les pays africains.

F.A

CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DE DRAÂ BEN-KHEDDA

50 000 SÉANCES DE RADIOTHÉRAPIE ENREGISTRÉES EN 2024

Par Ikram Haou

Le cancer, sous toutes ses formes, est devenu l'un des fléaux majeurs de notre époque. Cette maladie ne connaît ni limite d'âge ni de sexe, et sa propagation s'accélère à un rythme alarmant.

En 2024, le Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draâ Ben-Khedda, situé à l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, a réalisé 50 000 séances de radiothérapie pour les patients atteints de cancer, comme l'a indiqué un responsable de cette structure de santé. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, célébrée chaque année le 4 février, le Dr Ahmed Djadjoua, chef du service d'oncologie du CLCC, a précisé que le centre a effectué 30 949 actes médicaux au cours de l'année écoulée. Ce chiffre, qualifié d'« énorme » par le Dr Djadjoua, concerne des patients venus de tout le territoire national.

Parmi ces actes médicaux, on compte 24 000

consultations en oncologie, 2 641 séances de radiothérapie, 3 900 en hématologie, 513 en oncologie pédiatrique et 558 en chirurgie oncologique. Par ailleurs, le Dr Djadjoua a révélé que 1 600 nouveaux cas de cancer ont été détectés dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2024, un nombre en hausse par rapport aux années précédentes.

Le cancer étant une maladie urgente qui nécessite une réponse rapide et des moyens considérables, le Dr Djadjoua a insisté sur l'importance de mettre en place une politique de prévention et de dépistage pour freiner l'expansion de la maladie. « Il est essentiel d'agir en amont pour prévenir le cancer avant qu'il ne se développe », a-t-il déclaré.

De son côté, l'État a engagé des investissements importants dans les infrastructures et la formation du personnel médical pour lutter contre le cancer et enrayer sa propagation. Pour réussir, il est crucial d'investir dans la prévention et le dépistage, ce qui permettrait de réduire les coûts exorbitants des traitements. La mise en place d'une

politique de dépistage périodique dans les structures de santé de proximité est une solution efficace pour prévenir plusieurs types de cancers détectables et curables à un stade précoce.

Le Dr Djadjoua a également rappelé que la Journée mondiale contre le cancer est un événement annuel initié par l'Union internationale contre le cancer (UICC) en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet événement vise à mobiliser les citoyens, les organisations et les institutions gouvernementales du monde entier pour unir leurs efforts contre cette épidémie mondiale.

En Algérie, les 4 et 5 février, s'est tenu le 1er Congrès international du patient atteint de cancer, organisé à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer. Placé sous le thème « La voix du patient », cet événement a rassemblé des experts et des acteurs clés pour échanger sur les défis et les solutions dans la lutte contre cette maladie.

I.H

PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES LOCAUX

UNE INITIATIVE POUR RAPPROCHER PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Par Sirine Souaber

La foire agricole de Soufiane (à Batna) met à l'honneur l'huile d'olive, le miel et les produits de la ruche.

Selon M. Fatah Benmansour, secrétaire général de la Chambre agricole, cette foire a pour objectif de faire découvrir aux consommateurs les

produits locaux de qualité issus de notre terroir.

Le président de la Chambre a quant à lui souligné que cette exposition vise à devenir une « tradition » pour rapprocher les produits agricoles des consommateurs. M. Hamoudi Youfî a ajouté que l'événement a débuté avec la mise en avant de deux secteurs étroitement liés : l'huile

d'olive et le miel. Par la suite, l'exposition s'élargira à d'autres produits variés, en fonction des saisons.

Depuis son ouverture, la foire a suscité un vif engouement auprès des visiteurs, séduits par l'idée de découvrir et d'acheter des produits locaux de qualité. Parmi les produits phares figurent l'huile d'olive, les olives de conservation, le miel et divers autres

produits de la ruche.

Les producteurs participants, venus des différentes communes de Soufiane, Ain Yagout et Rahbat, ont salué cette initiative qui leur permet de présenter leurs produits directement aux consommateurs à des prix accessibles.

S.S

RÉUNION DU GOUVERNEMENT EXAMEN DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS ET D'AUTRES SECTEURS

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la 6e rencontre Gouvernement-Walis, en plus des secteurs des mines, de la solidarité et du sport, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 5 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des recommandations issues de la sixième rencontre Gouvernement-Walis, tenue les 24 et 25 décembre 2024, sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, visant à accélérer la dynamique du développement local et à relever les défis liés au renforcement du rôle des collectivités locales dans le domaine de l'investissement, à la réhabilitation de l'environnement urbain et à l'accélération de la régularisation de la situation des constructions inachevées, ainsi que l'exploitation des petites zones d'activités au niveau des communes et leur affectation au profit des jeunes, tout en renforçant l'offre foncière au profit de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et en accélérant la récupération des terrains inexploités, et ce, pour la création de richesse et de postes d'emploi.

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné le projet de phosphate intégré à Bled El Hadba dans sa partie



relative à la ligne ferroviaire, tronçon Bouchegouf-Oued Keberit.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur les

mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence, qui a permis de mettre en lumière les réalités de ce phénomène et les moyens de renforcer les mécanismes de prévention, de lutte et de prise en charge de ses victimes, à travers les différents programmes et mesures législatives visant à renforcer la protection des femmes et à leur fournir les capacités nécessaires en cas de besoin. Enfin, Le Gouvernement a entendu une communication sur la situation des sports collectifs et du sport d'élite ainsi que les perspectives de leur développement, qui a permis d'examiner la réalité des sports collectifs en Algérie et les moyens de les promouvoir et de les développer, notamment à la lumière des grands efforts consentis par l'Etat pour soutenir le sport, notamment le sport scolaire et universitaire, ainsi que les investissements importants consacrés au renforcement de l'encadrement et de la formation,

au développement des infrastructures sportives et à la prise en charge des élites et des talents".

RA/APS

IL EST DÉCÉDÉ MARDI DERNIER L'ANCIEN CHEF DU GOUVERNEMENT SID AHMED GHOZALI INHUMÉ AU CIMETIÈRE DE BEN AKNOUN

L'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghozali, décédé mardi à l'âge de 88 ans, a été inhumé mercredi après-midi au cimetière Zedek de Ben Aknoun (Alger). De hauts responsables de l'Etat et des membres du Gouvernement ont assisté aux funérailles, aux côtés des membres de la famille du défunt, de ses compagnons de route, de

représentants de partis politiques et d'organisations nationales et de moudjahidine.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé, mardi, ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion.

Avec la disparition de Sid Ahmed Ghozali, "l'Algérie perd l'un des hommes qui ont servi

le pays à travers de hautes fonctions et responsabilités au sein des institutions de l'Etat, laissant son empreinte en tant que personnalité nationale de premier plan, témoin d'une période charnière marquée par des mutations et des événements majeurs de la vie nationale", avait écrit le président dans son message de condoléances.

R.A

FINANCES

LA CONTRIBUTION DES INVESTISSEURS À L'OUVERTURE DU CAPITAL DES BANQUES PERMETTRA DE GÉNÉRER DE NOUVELLES RICHESSES

Le Directeur général (DG) de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a affirmé mercredi à Blida que l'ouverture du capital des banques nationales est de nature à impulser l'économie algérienne et à générer de nouvelles richesses.

M. Benmouhoub qui intervenait à une rencontre organisée par la Banque de développement local (BDL) dans le cadre de la campagne promotionnelle de l'opération d'ouverture de son capital social, a indiqué que l'ouverture du capital des banques nationales "contribuera à impulser l'économie nationale et à relancer la dynamique de développement, tout en générant de nouveaux postes d'emplois et de nouvelles entreprises, et partant aider à la création de nouvelles richesses".

"Le financement des entreprises en Algérie est assuré à 90 % par les banques, d'où la nécessité de les soutenir et de se fier à elles", a-t-il ajouté.

L'entrée de ces banques en bourse "leur permettra de renforcer leurs fonds propres", a souligné le même responsable, notant que les entreprises introduites en bourse ont réalisé depuis leur création "entre 5,5% et 11% de bénéfices", soit des "taux totalement différents de ceux du secteur financier".

Le DG de la Bourse d'Alger a appelé les investisseurs et les citoyens à acheter des actions auprès des différentes banques ayant ouvert leur capital, dont la BDL qui, a-t-il dit, leur assure "une précieuse opportunité" pour placer leur argent.

Il s'est, en outre, engagé à accompagner les établissements bancaires lors de la phase d'ouverture de leur capital et aussi après leur introduction à la Bourse d'Alger.

Le Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas a souligné, pour sa part, que l'ouverture du capital de cette banque est "une étape charnière inscrite en droite ligne des orientations des pouvoirs publics qui recommandent des réformes structurelles dans le secteur de la finance, conformément à la loi sur la monnaie et le crédit et la loi de finances 2025".

"Cette opération est au cœur des efforts de

l'Etat visant le développement du secteur et à promouvoir les banques comme acteur majeur de l'économie nationale, tout en renforçant leur situation financière et en faisant d'elles un pilier essentiel dans le mouvement des capitaux", a-t-il ajouté.

A noter que la rencontre, marquée par la présence de cadres de la BDL et de nombre d'établissements bancaires, d'investisseurs et d'industriels, a été clôturée par une séance-débat sur l'opération d'ouverture du capital de la banque, ses modalités et ses avantages.

Pour rappel, la BDL a lancé, le 20 janvier dernier, à travers quelque 1.300 agences commerciales implantées à travers le territoire national, une opération d'ouverture de son capital social via une souscription en Bourse avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription au prix unitaire de 1.400 DA.

Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions sont les six (6) banques publiques, la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep - Banque), la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés "Tell Markets" et "Invest Market".

Le 4 décembre 2024, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a, de son côté, validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente lors d'une réunion tenue à la fin du même mois.

Cette opération d'ouverture du capital de la BDL via la Bourse est, pour rappel, la 2e du genre concernant une banque publique après celle du Crédit populaire d'Algérie (CPA) intervenue en 2024.

R.E

DIPLOMATIE ATTAF REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DE SON HOMOLOGUE TURC

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf a reçu, mercredi, un appel téléphonique du ministre turc des Affaires étrangères, M. Hakan Fidan, indique un communiqué du ministère. L'entretien téléphonique a permis aux deux parties d'évoquer le partenariat algéro-turc en prévision de la tenue de la 3e session de la commission mixte de planification, précise le communiqué. Les deux ministres ont, également, discuté des développements de la situation au Moyen-Orient et des efforts déployés pour consolider l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

R.A

APN

LA COMMISSION DE LA SANTÉ TIEN UNE RÉUNION CONSACRÉE AU PROJET DE PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mercredi, une réunion consacrée à un projet de loi visant à modifier et à compléter la loi relative aux assurances sociales, notamment dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La réunion, présidée par le président de la Commission, Saïd Hamsi, s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, M. Berbera El Hadj Cheikh, du directeur général et du directeur des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la directrice chargée de la famille et de la femme au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et d'une représentante de l'Observatoire national de la société civile. A cette occasion, "les représentants de la CNAS ont donné des explications exhaustives sur la modification proposée, qui prévoit une prolongation du congé de maternité de 14 semaines supplémentaires en cas de naissance d'un enfant souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave, avec la possibilité de le prolonger à nouveau jusqu'à 24 semaines le cas échéant". De leur côté, les députés ont axé leurs interventions sur "la clarification des modalités d'application du congé de maternité dans les cas exceptionnels d'enfants handicapés ou malades graves" et "la nécessité d'accompagner la modification par des textes réglementaires clairs définissant les mécanismes d'application". Ils ont insisté sur "les moyens de calcul des indemnités journalières après déductions et la présentation d'une liste précise et exhaustive des maladies graves et des handicaps concernés", formulant des propositions visant à garantir la flexibilité des options qui s'offrent aux mères qui travaillent. Ils ont aussi évoqué la possibilité de mettre en place une plateforme numérique facilitant les démarches et garantissant la transparence. A ce propos, "la représentante du ministère de la Solidarité nationale et la représentante de l'Observatoire national de la société civile ont salué cette modification", la qualifiant d'"acquis supplémentaire pour les femmes algériennes".

R.A

EXPOSITION MINING INDABA 2025

PRÉSENTATION DES AMBITIONS STRATÉGIQUES DE L'ALGÉRIE DANS LE SECTEUR MINIER

La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, accompagnée d'une délégation officielle composée de cadres du ministère, de représentants du groupe SONAREM et de l'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA), a pris part aux travaux de la conférence internationale Mining Indaba 2025 à Cape Town, en Afrique du Sud.

Par Malika Azeb

Cet événement, dédié au secteur minier en Afrique et dans le monde, intervient dans un contexte de transformation majeure du marché mondial des ressources naturelles.

Lors de son intervention à l'ouverture de la conférence, Mme Tafer a mis en avant la richesse de l'Algérie en ressources naturelles, ainsi que les réformes engagées par le secteur de l'énergie pour attirer les investisseurs étrangers. Elle a également présenté les ambitions stratégiques du pays en matière de développement minier, tout en insistant sur l'importance des partenariats internationaux pour moderniser l'exploitation minière. Mme Tafer a souligné la nécessité d'optimiser la transformation locale des ressources afin d'intégrer l'Algérie dans les chaînes de valeur mondiales des minerais stratégiques. La participation de l'Algérie à Mining Indaba 2025 vise à positionner le pays comme un pôle attractif pour les investissements des entreprises minières mondiales. Dans ce cadre, la secrétaire d'État a également participé au premier dialogue Afrique-Corée du Sud sur les minerais critiques, organisé en marge de la conférence. Cette ren-



contre a rassemblé des décideurs politiques, des dirigeants d'entreprises sud-coréens et africains, avec pour objectif d'optimiser les chaînes d'approvisionnement en minerais stratégiques, essentiels pour les nouvelles technologies et les transformations structurelles de l'approvisionnement et de la consommation d'énergie à l'échelle mondiale.

Présidée par le vice-ministre de l'Industrie sud-coréen, Mme Kang In-sun, cette réunion a porté sur la sécurisation des ressources cri-

tiques et le développement de partenariats industriels à long terme. Ces discussions pourraient ouvrir de nouvelles perspectives pour la transformation et l'exploitation des ressources algériennes, notamment dans les domaines des batteries électriques, des énergies renouvelables et des semi-conducteurs. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et l'Éthiopie, Mme Tafer s'est entretenue avec le ministre éthiopien des Mines, M. Habtamu Tegegn. Les deux parties ont

examiné les opportunités de coopération et d'échange entre les deux pays, qui cherchent à renforcer leurs échanges technologiques, à mutualiser leurs expertises et à développer la formation des ressources humaines dans le domaine de l'industrie minière.

En marge de la conférence, Mme Tafer a également rencontré des dirigeants de grandes entreprises internationales spécialisées dans la transformation et l'industrialisation des minerais. Ces échanges témoignent de la volonté de l'Algérie de s'intégrer davantage dans l'économie minière mondiale et de nouer des coopérations stratégiques avec les acteurs clés du secteur.

La participation de l'Algérie à Mining Indaba 2025 reflète la vision tournée vers l'avenir du pays dans le secteur de l'énergie. Elle confirme également son engagement à bâtir un secteur minier durable et compétitif, basé sur des technologies innovantes. Avec une stratégie axée sur la modernisation des infrastructures minières, la valorisation des ressources locales et l'ouverture aux investissements internationaux, l'Algérie se positionne comme un acteur clé du développement minier à l'échelle continentale et internationale.

M.A

TRANSPORT FERROVIAIRE 75 GARES FERROVIAIRES SERONT RÉHABILITÉES ET MODERNISÉES

Par Dahmane Abderrahmane

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a initié un vaste projet de rénovation et de modernisation de 75 gares réparties dans plusieurs wilayas du pays. Ce programme, structuré en trois phases, a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et de moderniser les infrastructures de transport, comme l'a expliqué Abdelkader Mazar, directeur chargé de l'information à l'ANESRIF, dans une déclaration à l'APS.

La première phase du projet concerne 19 gares, dont les études de réhabilitation ont été confiées à un consortium de bureaux d'études algériens, incluant notamment la Société d'études techniques et de l'ingénierie du rail "Setirail", filiale du groupe public de construction ferroviaire (GCF). Parmi les gares concernées figurent celles de Hussein Dey, Baba Ali et Bir Touta (Alger), Blida, Boumedfaa et El Attaf (Aïn Defla), Chlef, Ghardaïa, Bouira, El Asnam, El Aadjiba, El Kseur, Mansoura (Bouira), Illmaten (Béjaïa), El Achir et El Anasser (Bordj Bou Arreridj), ainsi qu'El Gourzi et Oued Hmimim (Constantine). M. Mazar a éga-

lement annoncé la construction d'une nouvelle gare à Alger, conçue pour devenir un emblème de la capitale, dotée d'équipements modernes et d'une architecture prestigieuse reflétant la culture et l'histoire algériennes.

Les deuxième et troisième phases du programme sont en cours de préparation, avec des appels d'offres relancés pour sélectionner les entreprises chargées des études de réhabilitation.

La deuxième phase vise 43 gares situées dans l'Est du pays, notamment à Aïn M'lila (Oum El Bouaghi), Batna, Aïn Touta, Djamaa/Aïn El Qsar, El Kantara, El Outaya (Biskra), Touggourt, Hamadi, Azzaba, Hadjar-Soud, Krouma (Skikda), Didouche Mourad, Hamma Bouziane (Constantine), Medjez Sfa, Boukamouza, Boucheougouf (Guelma), ainsi que les gares d'Annaba et d'El Hadjar. Dans la wilaya de Souk Ahras, les gares de Mechrouha, Aïn Tahmimine, Sidi Lahmissi, M'daourouch, Oued Chouk, Oued Damous, Aïn Afra, Aïn Seynour, Oued Meghras, Hannacha, Dréa et Souk Ahras seront également rénovées. Cette phase inclut aussi les gares d'El Aouinat, Marsat, El Ouenza, Tebessa, Djebel Onk, Oued Keberit, Aïn Chenia (Tebessa), ainsi que celles de Jijel, Chihani, Chebaita Mokhtar et Dréan (El Tarf).

La troisième phase, quant à elle, cible 13 gares situées dans les wilayas de l'Ouest, notamment Mostaganem, les deux gares de Mohammadia (Mascara), Saïda, Aïn El Berd, Sidi Bel Abbès, Sidi Lahcene (Sidi Bel Abbès), El Amria, Aïn Témouchent (Aïn Témouchent), Aïn Turki (Aïn Defla), Oued Djemaa (Relizane), ainsi que la gare maritime d'Oran et celle de Misserghin (Oran).

Ce projet ambitieux vise à équiper ces gares d'infrastructures modernes, renforçant ainsi l'attractivité du transport ferroviaire en tant qu'option de déplacement confortable et sécurisée à travers le pays. M. Mazar a rappelé que ce programme s'inscrit dans une stratégie plus large visant à améliorer le réseau ferroviaire national, notamment après la mise en service de plusieurs nouvelles lignes au cours des deux dernières années. Par ailleurs, l'ANESRIF a déjà achevé la construction de 21 gares dans les wilayas de M'sila, Médéa, Tissemsilt, Djelfa, Laghouat, Tiaret, Oran et Khenchela. Ces gares, caractérisées par une architecture unique alliant style local et design moderne, ainsi que par des équipements de pointe, représentent une avancée majeure pour les infrastructures ferroviaires nationales.

D.A

AGENCE NATIONALE POUR LA VALORISATION DES RESSOURCES EN HYDROCARBURES ATTRIBUTION D'UNE ATTESTATION DE PRÉ-QUALIFICATION AU PROFIT DE LA COMPAGNIE OMANAISE PETROGAS

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a attribué une attestation de pré-qualification d'une durée de cinq ans au profit de la compagnie omanaise "Petrogas E&P LLC", a indiqué mercredi Alnaft dans un communiqué.

La cérémonie de remise de l'attestation de pré-qualification, en qualité d'opérateur investisseur, s'est déroulée en présence du président du comité de direction d'Alnaft, Mourad

Beldjehem, des membres du comité de direction ainsi que du vice-président de la compagnie, Usama Al Barwani, accompagné de cadres dirigeants de Petrogas E&P LLC.

Pour rappel, Petrogas E&P LLC est une compagnie privée, créée en 1999 au Sultanat d'Oman, filiale du groupe MB LLC, fondé en 1982 par Mohammed Al Barwani, un groupe multinational actif dans divers secteurs et présent dans plus de 20 pays à travers le monde,

et qui accorde actuellement un intérêt avéré à l'investissement en Algérie par la participation au déroulement des "Data room" organisé par Alnaft dans le cadre de l'appel d'offre international "Algeria Bid Round 2024". Petrogas est spécialisée dans l'exploration et la production des hydrocarbures au Sultanat et à l'international (Égypte, Pays-Bas, Royaume-Uni et Danemark), selon le communiqué.

RE

BOUIRA LE NOUVEL HÔPITAL DE M'CHEDALLAH RÉCEPTIONNÉ EN DÉCEMBRE PROCHAIN

Le nouvel hôpital de M'Chedallah, situé à l'est de Bouira, dont la construction a repris en octobre dernier après une longue interruption, devrait être livré au plus tard en janvier prochain, selon des informations communiquées mercredi par la direction de la santé et de la population (DSP).

Par Ali Boudefel

Ce projet, lancé initialement en 2014 mais interrompu en 2018, a été relancé grâce à l'attribution du chantier à une nouvelle entreprise. L'établissement, d'une capacité de 120 lits, répond aux attentes des quelque 180 000 habitants de la région.

Kamel Cheffai, représentant de la DSP, a confirmé que les travaux étaient en cours et que la réception du projet était prévue dans un délai de 12 mois, c'est-à-dire d'ici décembre, voire janvier au plus tard. Le projet, dont le budget a été réévalué à près de 4 milliards de dinars, a récemment fait l'objet d'une visite d'inspection par le médiateur de la



République, Madjid Ammour.

Situé à l'entrée ouest de la ville de M'Chedallah, à environ 40 km à l'est de Bouira, le chantier a été confié à une entreprise privée chargée de finaliser les travaux. Lors de ses visites sur place, le wali de Bouira, Abdelkrim Lamouri, a insisté sur l'importance de respecter les normes de qualité et les délais impartis pour la réalisation de cette infrastructure essentielle.

Le projet comprend notamment la construction d'un bloc opératoire équipé de quatre salles, d'un service d'imagerie médicale et d'un laboratoire, répondant ainsi aux besoins sanitaires de la population locale.

A.B

CONSTANTINE OUVERTURE PROCHAINE DE HUIT MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Huit (8) marchés de proximité seront ouverts à travers diverses communes de la wilaya de Constantine durant le mois de Ramadhan prochain, a-t-on appris mercredi auprès de la direction du commerce.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Sid Ali Merdas, a précisé que cette démarche intervient conformément aux directives des autorités publiques visant à garantir des prix compétitifs et abordables et une meilleure qualité des produits proposés, notamment ceux de large consommation, soulignant que l'ensemble des endroits devant abriter ces espaces commerciaux ont été déjà désignés.

Par ailleurs, pas moins de 196 agents de contrôle répartis sur 98 brigades seront mobilisés pour l'organisation et l'inspection de ces espaces commerciaux qui seront aménagés dans les dairas de Constantine, de Hamma Bouziane, de Zighoud Youcef, d'Ain Abid, d'Ibn Ziad, d'Ain Smara, d'El Khroub et de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a ajouté M. Merdas, indiquant que 51 brigades ont été réservées pour le contrôle des pratiques commerciales, tandis que 47 autres sont liées à la répression des fraudes.

Dotées de moyens nécessaires, ces équipes de contrôleurs sont appelées à assurer le contrôle sur le terrain de manière régulière pendant tous les jours du mois de Ramadhan, sur la base de programmes d'intervention prévus pendant la journée et après El Iftar, dans ces marchés ainsi que les autres locaux commerciaux de la wilaya dont les fast-food et les restaurants, a-t-on indiqué. Il est à signaler que le secteur du commerce dans la wilaya de Constantine compte actuellement plus de 89.000 commerces toutes activités confondues, répartis sur les douze (12) communes.

MILA 11.000 FOYERS SERONT RACCORDÉS AU RÉSEAU DE GAZ EN 2025

Un total de 11.000 foyers répartis sur plusieurs communes de la wilaya de Mila seront raccordés au réseau distribution de gaz naturel en 2025, apprend-on mardi auprès de la directrice locale de l'énergie et des mines, Nihad Ghenam.

Pas moins de 61 projets de raccordement au réseau de gaz d'agglomérations secondaires et de localités reculées sont actuellement en cours de réalisation dans nombre

de communes, a précisé à l'APS la même responsable.

Les services de la direction de l'énergie et des mines œuvrent actuellement à terminer les procédures administratives relatives au lancement de 24 autres projets similaires dont les travaux seront engagés avant la fin du premier semestre en cours, a affirmé la même source.

Tous ces projets qui mobilisent 5,28 millions DA seront achevés et

mis en service "avant la fin de cette année" de sorte à "porter le nombre des foyers desservis par cette énergie à 11.000", a assuré la responsable du secteur. La même source a rappelé que durant l'année passée, 9.821 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel au terme de la réalisation de 68 projets portant le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz à 81,2 %.

RR

CONSTANTINE MISE EN SERVICE "PROCHAINE" DE PLUSIEURS SIÈGES DE SÛRETÉ URBAINE

Plusieurs sièges de sûretés urbaines seront mis en service "dans les prochains jours" dans nombre de communes de la wilaya de Constantine, a indiqué mardi le wali, Abdelkhalek Sayouda. Dans une déclaration à la presse au terme d'une tournée d'inspection des nouveaux sièges de sûreté en prévision de leur prochaine exploitation, M. Sayouda a affirmé que plusieurs sièges de sûreté urbaine seront mis en service "prochainement", notamment dans les pôles urbains d'Ain Nahas, Massinissa dans la commune d'El Khroub, Bekira (Hamma Bouziane) et la circonscription administrative Ali Mendjeli

qui nécessitent la présence de sûreté pour veiller à la sécurité des personnes et des biens. Ces projets constituent "un plus de qualité pour le système de sûreté urbaine dans la wilaya" et "il a insisté sur la réception de ces infrastructures dans les délais fixés et conformément aux caractéristiques requises", a-t-il affirmé.

La sortie du wali a porté sur la visite des chantiers de sièges de sûreté urbaine de la cité Bencheoui (Constantine), de Bekira dans la commune d Hamma Bouziane et de Retba (commune de Didouche Mourad).

Il a également inspecté les projets de

sûretés urbaines de la cité 3.500 logements à Massinissa (El Khroub), de la cité 3.000 logements à Massinissa, de la cité 3.200 logements AADL à Ain Nahas (El Khroub).

Dans la circonscription administrative Ali Mendjeli, le wali a inspecté les chantiers des sûretés urbaines de l'unité de voisinage n 14 et de la cité 2.050 logements de l'unité de voisinage n 20, appelées à renforcer la présence sur le terrain des éléments de police et améliorer leurs conditions de travail.

RR

ORAN CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE MUSIQUE POUR ENFANTS

Une école d'enseignement musical a été créée, récemment au niveau de la Maison de la culture et des arts d'Oran "Zeddour Brahim El Kacem" pour former les enfants talentueux dans cette forme d'expression artistique, a-t-on appris, mercredi, de cet établissement culturel.

Les espaces de la Maison de la culture et des arts d'Oran ont été enrichis par la création de cette école d'enseignement musical, équipée d'instruments de musique variés "pour inculquer aux enfants les bases et les principes de l'art musical et développer leurs compétences", a précisé la même source.

Ce projet artistique, qui concrétise les instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, s'inscrit dans le cadre de la création de 19 écoles d'enseignement musical au sein des Maisons et des Palais de la culture et des arts à travers le pays, a-t-on fait observer de même source.

Dans ce cadre, la Maison de la culture et des arts, en collaboration avec l'Institut régional de formation musicale "Blaoui Ahmed El-Houari" d'Oran, annonce l'ouverture des inscriptions pour les enfants âgés de 9 à 15 ans, intéressés par la formation musicale, afin de rejoindre l'école d'enseignement musical, signale-t-on.

RR

OUM EL BOUAGHI 430 MILLIONS DE DINARS POUR LA RÉALISATION ET LA RÉHABILITATION DE STRUCTURES SPORTIVES

Une enveloppe de 430 millions de dinars a été allouée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, à la réalisation et à la réhabilitation de structures sportives, a indiqué, mercredi, le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Ahmed Yahiaoui. Il s'agit notamment, a précisé le responsable dans une déclaration à l'APS, de la réalisation d'une salle de sport spécialisée dans la commune de Ksar Sbihi, de la réhabilitation et de l'équipement de l'auberge de jeunes Yahi-Yacine et du lycée sportif Sahal-Brahim au chef-lieu de wilaya, ainsi que de la réhabilitation du stade Hamdi-Ali dans la commune d'Ain Beïda.

Selon la même source, ces projets devraient être lancés "au cours de l'actuel semestre" après finalisation des procédures réglementaires relatives aux marchés publics. M. Yahiaoui a également estimé que ces projets "permettront de promouvoir le mouvement sportif dans la wilaya d'Oum El Bouaghi".

RR

LA GUERRE COMMERCIALE A COMMENCÉ

PÉKIN IMPOSE DES DROITS DE DOUANE DE 15% AUX PRODUITS AMÉRICAINS

Confrontée à une hausse de 10 % des droits de douane sur toutes ses exportations vers les États-Unis, la Chine a immédiatement réagi en annonçant mardi une augmentation de ses propres barrières tarifaires sur plusieurs produits américains.

Par Slimane Zoheir

À compter du 10 février, Pékin prévoit ainsi d'appliquer une taxe de 15 % sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis. D'autres marchandises, telles que le pétrole, les machines agricoles, les véhicules de sport de grosse cylindrée et les camionnettes, seront également soumises à des droits de douane de 10 %.

Dans ce climat de tensions commerciales, les services postaux américains (USPS) ont déclaré, par le biais d'un communiqué publié mardi, qu'ils suspendaient temporairement et jusqu'à nouvel ordre l'acceptation des colis en provenance de Chine et de Hong Kong. Aucune justification officielle n'a été donnée, bien que l'interdiction ne concerne pas les simples lettres. Cette mesure a immédiatement entraîné une chute des actions des entreprises chinoises de commerce en ligne à la Bourse de Hong Kong. Des plateformes très populaires comme Shein et Temu risquent ainsi de voir leurs expéditions vers les États-Unis sérieusement entravées, alors que jusqu'à présent, les articles de faible valeur échappaient aux droits de douane.

Par ailleurs, des taxes de 25 % devaient entrer en vigueur dès mardi sur les importations en provenance du Mexique et du Canada. Toutefois, à la suite d'engagements pris par ces deux pays pour renforcer le contrôle de leurs frontières, Donald Trump leur a accordé un sursis d'un mois. Le président américain justifie cette nouvelle politique tarifaire par la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine et le trafic de drogue aux États-Unis. Il reproche notamment à la Chine son inaction face à la fabrication, sur son sol, de précurseurs chimiques du fentanyl, un puissant opioïde de synthèse qui cause de nombreuses overdoses aux États-Unis. De son côté, Pékin dénonce une stratégie inefficace et néfaste pour les relations économiques entre les deux pays. Selon le ministère chinois des Finances, ces mesures américaines "ne résolvent en rien les problèmes internes des États-Unis et perturbent les échanges commerciaux bilatéraux". En représailles, la Chine a lancé une enquête antimonopole contre Google et inscrit plusieurs entreprises américaines sur sa liste d'"en-



tités peu fiables". Nombre d'experts estiment que si cette guerre commerciale se prolonge, elle entraînera une hausse des prix pour les consommateurs américains, alors même que Donald Trump a placé la question du pouvoir d'achat au cœur de son programme politique. Interrogé sur les conséquences pour les ménages et les entreprises, Peter Navarro, conseiller du président en matière de commerce et d'industrie, a éludé la question en déclarant : "Faites confiance à Donald Trump", lors d'un événement organisé par Politico mardi. Le président américain, qui a souvent affirmé que le mot "tariff" (droit de douane) faisait partie des plus beaux du dictionnaire, voit dans ces taxes un levier pour obtenir des accords commerciaux plus favorables avec les pays concernés.

Pour éviter l'application immédiate des sanctions, le Mexique a pris des mesures rapides en déployant 10 000 soldats supplémentaires à sa frontière nord afin de lutter contre l'immigration illégale. La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a confirmé que

ce dispositif était entré en vigueur mardi. De son côté, le Canada s'est engagé à intensifier ses efforts contre le trafic de fentanyl en nommant un responsable dédié, en créant une unité conjointe avec les États-Unis pour lutter contre le crime organisé et en ajoutant les cartels mexicains à sa liste des organisations terroristes. Au Canada, le report d'un mois de la mise en application des taxes a été accueilli avec soulagement, bien que l'incertitude demeure. "Nous allons vivre quatre ans dans l'incertitude", a confié Krysten Lawton, employée d'une usine Ford, soulignant l'imprévisibilité des décisions de l'administration Trump. Le Mexique, le Canada et la Chine figurent parmi les principaux partenaires économiques des États-Unis, représentant ensemble plus de 40 % des importations du pays. L'évolution de cette guerre commerciale aura donc des conséquences majeures sur l'économie mondiale dans les mois à venir.

S.Z

INDONÉSIE LE PIB EN HAUSSE DE 5,03% EN 2024

L'économie indonésienne a connu une croissance de 5,03% en 2024, avec un produit intérieur brut (PIB) qui a crû plus rapidement que prévu par les économistes, a annoncé mercredi le gouvernement.

"Tous les secteurs ont connu une croissance positive en 2024. Ceux qui ont apporté la plus grande contribution à l'économie sont le secteur de la transformation, le commerce, l'agriculture, la construction et l'exploitation minière", a déclaré la directrice de l'Agence de statistiques indonésiennes, Amalia Adininggar Widayanti, lors d'une conférence de presse. La première économie d'Asie du Sud-Est a connu une croissance de 5,02% au dernier trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance du PIB en 2024 a été légèrement inférieure à celle de 2023 où l'économie avait progressé de 5,05%. Ce chiffre est également inférieur à l'objectif de croissance du gouvernement qui tablait sur une hausse de 5,2% du PIB.

L'Indonésie a été durement touchée par la pandémie de coronavirus. Ses exportations et son économie dépendante du tourisme ont été durement impactées en 2020, le PIB ayant diminué de 2,07%, sa première récession depuis la crise financière asiatique de 1997. L'économie a lentement rebondi, mais malgré une croissance relativement régulière, le chiffre est loin de l'objectif du gouvernement d'atteindre une croissance de 8% d'ici la fin du mandat en 2029 du président Prabowo Subianto, arrivé au pouvoir en octobre dernier.

Pour 2025, la banque centrale indonésienne, Bank Indonesia, table sur une croissance économique plus lente qu'en 2024 en raison notamment de la baisse de la demande intérieure.

La banque centrale a régulièrement relevé ses taux d'intérêt pour défendre la roupie dans un contexte d'incertitude économique mondiale croissante et de hausse de l'inflation.

Les économistes prévoient de leur côté une croissance relativement stable dans un avenir proche.

RE

PÉTROLE LE BRENT À 75,6 DOLLARS LE BARIL

Les cours du pétrole reculent légèrement mercredi, avec un marché toujours préoccupé par la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perdait vers midi 0,77% à 75,61 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, tombait de 0,78% à 72,13 dollars.

Mardi les cours du brut s'affichaient pourtant en hausse à la

clôture des marchés après les déclarations de Donald Trump expliquant vouloir exercer une "pression maximale" sur l'Iran.

Malgré l'effet d'annonce, le marché a repris sa tendance baissière, car les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine font trembler les cours du pétrole.

"Le chaos tarifaire et la guerre commerciale de Trump ne sont pas bons pour la croissance mondiale et donc pour la croissance de la demande de pétrole", expliquent les ana-

lystes. Visé par 10% de droits de douane additionnels sur toutes ses exportations vers les États-Unis, Pékin a immédiatement répliqué mardi en promettant de relever les barrières douanières sur une série de produits américains.

La Chine a riposté en imposant des taxes sur le charbon, le gaz naturel liquéfié et le pétrole brut américains, faisant craindre un affaiblissement de la demande mondiale, soulignent les analystes.

RE

AUTOMOBILE ÉCHEC DE LA FUSION NISSAN-HONDA

Le constructeur automobile japonais en difficulté Nissan a décidé de mettre fin aux négociations sur un projet de fusion avec son compatriote plus robuste Honda, a affirmé mercredi le quotidien financier Nikkei, des informations qui ont entraîné un effondrement du titre Nissan à la Bourse de Tokyo.

Honda, géant japonais du secteur, et Nissan, son rival en sérieuses difficultés financières, ont ouvert en décembre ces discussions en vue d'une fusion pouvant donner naissance en 2026 au troisième constructeur mondial.

La perspective alors esquissée était de regrouper les deux groupes au sein d'une holding unique, avec une seule cotation en Bourse. Des détails étaient

attendus courant février.

Mais plusieurs médias japonais ont rapporté dès mardi que Honda envisageait finalement d'acquiescer les actions de Nissan pour le transformer en simple filiale. Un scénario inacceptable pour Nissan, soucieux de préserver son autonomie et qui a préféré interrompre les discussions, a rapporté mercredi le quotidien financier Nikkei.

La publication de ces informations a ébranlé les marchés: en milieu d'après-midi, l'action Nissan chutait de 4,86%, avant que l'opérateur boursier ne suspende les échanges sur le titre dans l'attente d'une "confirmation" des informations de presse. À l'inverse, le titre Honda bondissait de 12%.

Aucun des deux construc-

teurs n'a souhaité commenter la situation.

L'objectif du projet était d'associer les forces de Honda et Nissan pour négocier le virage stratégique de l'électrique, un créneau dominé par l'américain Tesla et les constructeurs chinois, BYD en tête, et où les groupes nippons sont très en retard.

Un rapprochement providentiel pour Nissan: fortement endetté, il a essuyé sur juillet-septembre une perte inattendue et sa marge opérationnelle a quasiment fondu.

Sous pression, il a annoncé supprimer 9.000 postes dans ses effectifs mondiaux et tailler dans ses capacités.

RE

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'AGRESSION SIONISTE CONTRE LA VILLE DE JÉNINE ET SON CAMP SE POURSUIT POUR LE 16^e JOUR CONSÉCUTIF

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le seizième jour consécutif, faisant 25 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de plusieurs arrestations, du bombardement d'une dizaine de maisons, de déplacements forcés et de la destruction généralisée des infrastructures, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les équipes de secours de la Défense civile de Jénine ont pu évacuer un jeune blessé à partir d'un bâtiment détruit dans le quartier Al-



Damj du camp de la ville, malgré les difficultés qu'elles ont endurées en raison de la grande destruction dans les rues, les routes et les entrées du

camp, souligne Wafa. Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté un jeune Palestinien à son domicile dans le quartier de Sabah Al-Khair dans la ville

de Jénine, tandis qu'elles ont appréhendé un autre jeune Palestinien à proximité de l'hôpital Al-Amal dans le quartier d'Al-Mahta, avant de l'agresser et de lui bander les yeux, ajoute la même source. L'armée sioniste continue, en outre, d'assiéger l'hôpital gouvernemental de Jénine, après avoir rasé son entrée et la rue principale qui mène vers cette enceinte hospitalière. Selon son directeur, Wissam Bakr, l'hôpital qui, auparavant prodiguait des soins à environ 40.000 Palestiniens dans le gouvernorat de Jénine, est désormais presque vide, en raison des actions des forces d'occupation et du harcèlement des patients. De son côté, le gouverneur de Jénine Kamal Abou Al-Rub, a souligné que l'architecture et la démographie du camp de Jénine risque de complètement changer, en raison des bombardements et de la destruction des maisons et des infrastructures causées par les forces d'occupation.

En effet, l'armée sioniste continue de procéder à des bombardements et à la destruction de plusieurs maisons dans le camp de Jénine, tout en envoyant des renforts militaires continus depuis le point de contrôle de Jalameh.

RI

AU MOINS 30 PALESTINIENS ARRÊTÉS PAR LES FORCES D'OCCUPATION SIONISTES

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de mardi à mercredi, au moins 30 Palestiniens dans plusieurs gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, indique un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Les forces d'occupation sionistes ont lancé une vaste campagne d'arrestation depuis mardi soir et jusqu'à mercredi matin, souligne le communiqué, relevant que 30 Palestiniens ont été arrêtés, dont un enfant et d'anciens prisonniers. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Tulkarem, Tubas, El Khalil, Ramallah, Naplouse Qaiqiliya et El-Qods, et ont été ac-

compagnées d'enquêtes sur le terrain auprès de dizaines de Palestiniens dans plusieurs villes et camps de la Cisjordanie occupée, ajoute la même source. Les forces d'occupation poursuivent, en outre, leur agression militaire dans les gouvernorats de Jénine, Tulkarem et Tubas, indique également le communiqué, relevant que ces attaques sont accompagnées d'exécutions sur le terrain, d'assassinats et d'enquêtes systématiques qui ont touché des dizaines de familles, en plus de la destruction délibérée d'infrastructures ainsi de la démolition et du bombardement de plusieurs maisons.

RI

CRÉATION D'UN ETAT PALESTINIEN INDÉPENDANT CONDITION NÉCESSAIRE POUR TOUTE NORMALISATION AVEC L'ENTITÉ SIONISTE DÉCLARE L'ARABIE SAOUDITE

Les autorités de l'Arabie saoudite ont exclu toute normalisation avec l'entité sioniste sans la création d'un Etat palestinien indépendant, basé sur les frontières de 1967. Dans un communiqué publié mercredi et relayé par l'agence de presse Wafa, le ministère saoudien des Affaires étrangères a souligné que "la position du Royaume sur la création d'un Etat palestinien est ferme et inébranlable".

"Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salman ben Abdelaziz Al Saoud, Prince héritier et Premier ministre, a réaffirmé clairement et sans équivoque cette position lors de son discours à l'ouverture de la première session de la neuvième session du Conseil de la Choura le 18 septembre 2024", a noté le ministère. La même source a rappelé, à ce sujet, que "le prince héritier avait réitéré l'engagement du royaume lors du sommet arabo-islamique tenu à Riyadh le 11 novembre 2024", soulignant "la nécessité d'un Etat pa-

lestinien basé sur les frontières de 1967 et la fin de l'occupation sioniste des territoires palestiniens".

A cette occasion, l'Arabie saoudite avait réaffirmé qu'elle "ne cessera pas ses efforts inlassables en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods-Est comme capitale et qu'elle ne normalisera pas ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste tant que cette condition ne sera pas remplie", a relevé, en outre, le ministère. "L'Arabie saoudite avait affirmé également que cette position de principe n'est ni négociable ni sujette à marchandage, insistant sur le fait qu'une paix juste et durable ne pourra être atteinte sans que le peuple palestinien n'obtienne l'ensemble de ses droits légitimes, conformément aux résolutions de la légitimité internationale", a conclu le communiqué du ministère saoudien.

RI

EVACUATION DE 104 MALADES DE GHAZA L'OMS SALUE L'ÉVACUATION MAIS APPELLE À ACCÉLÉRER LE MOUVEMENT

Le chef de l'OMS a salué l'évacuation de 104 malades, pour la plupart des enfants, de la bande de Gaza mais a appelé à accélérer le mouvement face aux milliers qui attendent toujours dans le territoire. Depuis samedi, l'OMS a aidé à l'évacuation médicale de 104 patients - la grande majorité d'entre eux des enfants - hors de Gaza via le passage de Rafah pour recevoir des soins spécialisés. 172 accompagnateurs ont voyagé avec les patients, a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus sur les réseaux sociaux. Mais il a surtout souligné le sort précaire des 12.000 à 14.000 patients qui ont besoin de soins qui ne peuvent leur être prodigués dans le territoire palestinien, à l'infrastructure sanitaire totalement délabrée après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a fait au moins 47.540 martyrs et 111.618 blessés. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Gaza entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste.

RI

DÉCLARATIONS DE TRUMP SUR GHAZA ILS POURRAIENT "ENFLAMMER" LE MOYEN-ORIENT, ESTIME HAMAS

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a vivement dénoncé mercredi les déclarations "absurdes" du président américain Donald Trump concernant "le contrôle" de la bande de Gaza, soulignant que ces propos pourraient "enflammer" le Moyen-Orient. "Les déclarations de Trump sur son désir de contrôler Gaza sont ridicules et absurdes, et toute idée de ce genre est capable d'enflammer la région", a déclaré Sami Abu Zuhri, porte-parole du Hamas, cité par des médias.

Hamas a souligné aussi qu'il "ne permettra à aucun pays au monde d'occuper" le territoire palestinien, après que Trump ait déclaré que les Etats-Unis "prendraient le contrôle de la bande de Gaza", ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire, et où un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 19 janvier dernier.

Le mouvement de résistance palestinien a ainsi appelé l'administration américaine et le président Trump à retirer "ces déclarations irresponsables, qui contredisent les lois internationales et les droits légitimes du peuple palestinien sur son territoire".

RI

NATIONS UNIES LES DIRIGEANTS DU MONDE DOIVENT "RESPECTER LES SOUHAITS" DES PALESTINIENS DE VIVRE À GHAZA, DÉCLARE RIYAD MANSOUR

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, a affirmé que les dirigeants du monde devraient "respecter les souhaits" des Palestiniens de reconstruire Gaza et d'y vivre. Les Palestiniens "veulent reconstruire Gaza, reconstruire les écoles, les hôpitaux, les routes, les infrastructures, les bâtiments et les maisons parce que c'est leur place, et ils adorent vivre là. Je pense que les dirigeants et les peuples devraient respecter les souhaits du peuple palestinien", a insisté Riyad Mansour devant la presse, après des propos du président américain Donald Trump selon lesquels les habitants de Gaza "adoreraient" la quitter et que les Etats-Unis "prendraient le contrôle de Gaza". "Notre pays et notre maison, c'est la bande de Gaza, elle fait partie de la Palestine", a-t-il ajouté avant de poursuivre: "Même avec les destructions infligées dans le nord du territoire (en raison de l'agression sioniste génocidaire), les Palestiniens ont choisi d'y retourner", a-t-il noté, évoquant les centaines de milliers de personnes ayant fait à pied le trajet du sud vers le nord après l'entrée en vigueur le 19 janvier du cessez-le-feu. Il a rappelé que l'Egypte et la Jordanie ont donné une réponse claire sur ce sujet, c'est le rejet d'un déplacement du peuple palestinien de la bande de Gaza.

RI

GHAZA UN PALESTINIEN TOMBE EN MARTYR SOUS LES BALLES DES FORCES D'OCCUPATION SIONISTES À KHAN YOUNES

Un Palestinien est tombé en martyr mercredi sous les balles des forces d'occupation sionistes à Khan Younes, au sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Adi Adel Al-Dabari est tombé en martyr après avoir été touché par les balles des forces d'occupation sionistes à l'est de la ville de Khan Younes, précise Wafa. Entre le 7 octobre 2023 et le 19 janvier 2025, les forces d'occupation sionistes ont lancé une agression contre la bande de Gaza, faisant au moins 158.000 victimes, entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 14.000 personnes portées disparues. L'agression sioniste a également provoqué le déplacement de plus de 85% des Palestiniens de la bande de Gaza, soit plus de 1,93 million de personnes sur les 2,2 millions que compte l'enclave palestinienne.

RI

L'ÎLE MYSTÉRIEUSE (88^e PARTIE)

Par Jules Verne
(1828-1905)

La portion est du littoral, c'est-à-dire celle sur laquelle les naufragés avaient atterri, s'échancrait largement et bordait une vaste baie terminée au sud-est par un cap aigu, qu'une pointe avait caché à Pencroff, lors de sa première exploration. Au nord-est, deux autres caps fermaient la baie, et entre eux se creusait un étroit golfe qui ressemblait à la mâchoire entr'ouverte de quelque formidable squale.

Du nord-est au nord-ouest, la côte s'arrondissait comme le crâne aplati d'un fauve, pour se relever en formant une sorte de gibbosité qui n'assignait pas un dessin très déterminé à cette partie de l'île, dont le centre était occupé par la montagne volcanique.

De ce point, le littoral courait assez régulièrement nord et sud, creusé, aux deux tiers de son périmètre, par une étroite crique, à partir de laquelle il finissait en une longue queue, semblable à l'appendice caudal d'un gigantesque alligator.

Cette queue formait une véritable presqu'île qui s'allongeait de

plus de trente milles en mer, à compter du cap sud-est de l'île, déjà mentionné, et elle s'arrondissait en décrivant une rade foraine, largement ouverte, que dessinait le littoral inférieur de cette terre si étrangement découpée.

Dans sa plus petite largeur, c'est-à-dire entre les Cheminées et la crique observée sur la côte occidentale qui lui correspondait en latitude, l'île mesurait dix milles seulement ; mais sa plus grande longueur, de la mâchoire du nord-est à l'extrémité de la queue du sud-ouest, ne comptait pas moins de trente milles.

Quant à l'intérieur de l'île, son aspect général était celui-ci : très boisée dans toute sa portion méridionale depuis la montagne jusqu'au littoral, elle était aride et sablonneuse dans sa partie septentrionale. Entre le volcan et la côte est, Cyrus Smith et ses compagnons furent assez surpris de voir un lac, encadré dans sa bordure d'arbres verts, dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

J.V (à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (315^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

L'eunuque, qui le pressait de s'en retourner sous les tentes de son aïeul, l'emmena dès qu'il eut mangé. Bedreddin Hassan ne se contenta pas de les suivre de l'œil ; il ferma sa boutique promptement, courut sur leurs pas, et les joignit avant qu'ils fussent arrivés à la porte de la ville. L'eunuque, s'étant aperçu qu'il les suivait, en fut extrêmement surpris. « Importun que vous êtes, lui dit-il en colère, que demandez-vous ? — Mon bon ami, lui répondit Bedreddin, ne vous fâchez : pas j'ai hors de la ville une petite affaire dont je me suis souvenu, et à laquelle il faut que j'aie donné ordre. » Cette réponse n'apaisa point l'eunuque, qui, se tournant vers Agib, lui dit : « Voilà ce que vous m'avez attiré. Je l'avais bien prévu, que je me repentirais de ma complaisance vous avez voulu entrer dans la boutique de cet homme ; je ne suis pas sage de vous l'avoir permis. — Peut-être, dit Agib, a-t-il effectivement affaire hors de la ville ; et les chemins sont libres pour tout le monde. » En disant cela, ils continuèrent de marcher l'un et l'autre, sans regarder derrière eux, jusqu'au moment où, arrivés près des tentes du vizir, ils se retournèrent pour voir si Bedreddin les suivait toujours. Alors Agib, remarquant qu'il était à deux pas de lui, rougit et pâlit successivement, selon les divers mouvements qui l'agitaient. Il craignait que le vizir, son aïeul, ne vînt à savoir qu'il était entré dans la boutique d'un pâtissier, et qu'il y avait mangé. Dans cette crainte, ramassant une assez grosse pierre qui se trouva à ses pieds, il la lui jeta, le frappa au milieu du front, et lui couvrit le visage de sang ; après quoi, se mettant à courir de toute sa force, il se sauva sous les tentes avec l'eunuque, qui dit à Bedreddin Hassan qu'il ne devait pas se plaindre de ce malheur, qu'il avait mérité et qu'il s'était attiré lui-même.



Bedreddin reprit le chemin de la ville en étanchant le sang de sa plaie avec son tablier qu'il n'avait pas ôté. « J'ai eu tort, disait-il en lui-même, d'avoir abandonné ma maison pour faire tant de peine à cet enfant ; car il ne m'a traité de cette manière que parce qu'il a cru sans doute que je méditais quelque dessein funeste contre lui. » Étant arrivé chez lui, il se fit panser, et se consola de cet accident en faisant réflexion qu'il y avait sur la terre une infinité de gens encore plus malheureux que lui.

A.G (à suivre...)

LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (546^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Nous ne demeurâmes au Cap que le temps nécessaire pour prendre de l'eau, et nous fîmes route en toute diligence pour la côte de Coromandel. De fait, nous étions informés qu'un vaisseau de guerre français de cinquante canons et deux gros bâtiments marchands étaient partis aux Indes, et comme je savais que nous étions en guerre avec la France, je n'étais pas sans quelque appréhension à leur égard ; mais ils poursuivirent leur chemin, et nous n'en eûmes plus de nouvelles.

Je n'enchevêtrai point mon récit ni le lecteur dans la description des lieux, le journal de nos voyages, les variations du compas, les latitudes, les distances, les moussons, la situation des ports, et autres choses semblables dont presque toutes les histoires de longue navigation sont pleines, choses qui rendent leur lecture assez fastidieuse, et sont parfaitement insignifiantes pour tout le monde, excepté seulement pour ceux qui sont allés eux-mêmes dans ces mêmes parages. C'est bien assez de nommer les ports et les lieux où nous relâchâmes, et de rapporter ce qui nous arriva dans le trajet de l'un à l'autre. — Nous touchâmes d'abord à l'île de Madagascar, où, quoiqu'ils soient farouches et perfides, et particulièrement très bien armés de lances et d'arcs, dont ils se servent avec une inconcevable dextérité, nous ne nous entendîmes pas trop mal avec les naturels pendant quelque temps : ils nous traitaient avec beaucoup de civilité, et pour quelques bagatelles que nous leur donnâmes, telles que couteaux, ciseaux, et caetera, ils nous amenèrent onze bons et gras bouillons, de moyenne taille, mais fort bien en chair, que nous embarquâmes, partie comme provisions fraîches pour notre subsistance présente, partie pour être salé pour l'avitaillement du navire. Nous fûmes obligés de demeurer là quelque temps ; et moi, toujours aussi curieux d'examiner chaque recoin du monde où j'allais, je descendais à terre aussi souvent que possible. Un soir, nous débarquâmes sur le côté oriental de l'île, et les habitants, qui, soit dit en passant, sont très nombreux, vinrent en foule autour de nous, et tout en nous épiant, s'arrêtèrent à quelque distance.

D.D (à suivre...)



LA PROMISE DE BÉLAID (23^e PARTIE)

Résumé : Bachir se rend chez son beau-frère et trouve le moyen de demander à Dahbia ce qu'elle pense de toute la situation. Elle lui répondit qu'elle ne pensait rien.

Par Kamel Aziouali

Bachir était convaincu que sa sœur Dahbia aurait pu régler le problème. Il lui aurait suffi de dire qu'elle voulait vivre avec Bélaïd et Mustapha n'aurait pas opposé de résistance. Mustapha ne ressemblait pas aux autres hommes. Il serait incapable de retenir chez lui Dahbia s'il était certain que c'est avec Bélaïd qu'elle serait le plus heureuse.

Elle se retourna pour s'éloigner au même moment où Mustapha revenait. Ce dernier savait que son épouse et son frère avaient besoin d'un court moment en tête à tête, se dit Bachir, c'est pourquoi il s'était éloigné momentanément.

Bachir but sa tasse de café rapidement sans rien ajouter parce qu'il ne savait pas quoi ajouter... Il sentit même que sa visite chez sa sœur frisait le ridicule...

Il se rendit à l'épicerie qu'il avait délaissée ce jour-là et il trouva son oncle assis avec des yeux perdus dans le lointain. En voyant son neveu entrer, Abdellah se ressaisit et lui dit :

- Tu sais que tout ce qui est arrivé est par ma faute ?

- Oh ! Da Abdellah ! Cela devait arriver et c'est arrivé ; c'est tout. Ce n'est la faute de personne. Allez, va faire un tour au



marché, cela te changera les idées.

- Au marché ? Il y a marché aujourd'hui ?

- Oui... On est lundi... Tu as oublié ?

- Je te jure que j'ai oublié, Bachir... C'est la première fois que j'oublie de me rendre au marché hebdomadaire.

Bachir se tint la tête... C'était vrai. Le retour de Bélaïd avait complètement déboussolé son oncle. Que faire ? Il réfléchit un moment et lui fit part de ce qu'il avait l'intention de faire :

- Da Abdellah, laisse-moi

m'occuper de cette affaire...

- Qu'est-ce que tu vas faire ?

- Je vais d'abord m'arranger pour lui voler son arme et la jeter quelque part après l'avoir cassé en mille morceaux avec un marteau... une fois qu'on l'aura désarmé, nous discuterons d'égal à égal avec lui et on n'aura plus peur qu'il tue Mustapha ou son père...

- Tu vas lui voler son arme ?

- Oui... mais sois-en sans crainte... Il croira qu'il l'a perdue par étourderie... Je sais comment m'y prendre...

Finalement Bélaïd ne se réveilla que le lendemain à la mi-journée... Dès qu'il eut ouvert les yeux, il se mit à regarder autour de lui pour se rappeler où il se trouvait. Et il trouva près de lui Bachir qui le rassura :

- Bonjour, Bélaïd... Tu n'arrives pas à reconnaître l'endroit où tu te trouves, hein ? Tu n'es plus au maquis, Bélaïd... Tu es chez toi ; tu es avec les tiens...

K.A (à suivre)

LA MYSTÉRIEUSE DISPARITION (2^e PARTIE ET FIN)

Résumé : Alors que la famille se prépare pour le dîner, on constate la disparition de Soussou, une fillette de trois ans. On cherche partout sans résultat. L'inquiétude monte.

Par Kamel Aziouali

Tous les lieux ont été passés au peigne fin. Aucun endroit n'avait été oublié : le puits familial et ceux des voisins, les granges, les bois.

Le lever du jour surprit tous les voisins de Chérif en train de poursuivre les fouilles. Soraya, la mère de la gamine, désespérée hurlait en se frappant le visage et la poitrine :

- Soussou où es-tu ? Soussou où es-tu ?

- On dirait que ce sont les Djnouns qui l'on fait disparaître, lâcha avec lassitude Chérif.

Le vieux Lounès, qui était tout près de lui, lui répondit :

- Tu ne crois pas si bien dire, mon fils. Soussou n'est pas loin, elle est juste à côté de nous mais nous ne la voyons pas. Ce sont Ceux que tu viens de nommer qui l'ont rendue invisible à nos yeux. Il faut ramener un taleb... Je vous conseille de faire appel à cheikh Ameur... Il n'habite pas loin d'ici et il sait s'y pendre avec ces Gens-là (hadouk ennas)

- Tu crois, père, que Soussou a été enlevé par ... ?

- Je ne dis pas qu'elle a été enlevée par eux... Je suis seulement sûr qu'ils y sont pour quelque chose. Quand j'étais enfant, j'ai entendu parler d'une disparition de ce genre mais je ne vais pas te la raconter maintenant. Va vite ramener Cheikh Ameur avant que ces Gens-là décident de ne plus nous rendre Soussou.

Une heure plus tard Chérif était revenu avec le taleb. Le vieux Lounès le salua et lui de-



manda :

- J'imagine que tu sais de quoi il s'agit...

Chérif m'a tout expliqué en cours de route.

- Et tu crois qu'il s'agit vraiment de... ?

- Oui... Il n'y a pas d'autres explications puisque d'après Chérif, il est impossible que la petite fille ait pu quitter la maison.

- C'est vrai.

- Donc elle est là, quelque part, ici même.

Le vieux Taleb prit un vieux livre dont la couverture se composait de papier mâché et demanda à être seul dans une pièce.

- Quand j'aurai fini, je t'appellerai, fit-il en direction de Chérif

Une heure plus tard le taleb appela Chérif. Celui-ci entra dans la pièce et le taleb lui demanda :

- Où ta fille dort-elle d'habitude ?

- Dans son berceau.

- Allez voir si elle y est. Si elle y est, ne le réveille pas. Quand elle se réveillera, elle sera tout ce qu'il y a de plus normal. Celui qui a voulu la prendre n'est plus là et il ne lui a fait aucun mal.

Chérif et le reste de la famille n'en crurent pas leurs yeux : Soussou était effectivement dans son berceau !

Quand elle se réveilla deux heures plus tard elle demanda à sa mère pourquoi on l'avait laissé s'endormir sans dîner.

Aujourd'hui, quand Fayçal, un des frères aînés de Soussou, raconte cette histoire, il est sceptique. Il est pratiquement sûr que dans l'affolement général, personne n'avait pensé à regarder dans le berceau. Car selon lui Soussou n'avait jamais disparu...

KA

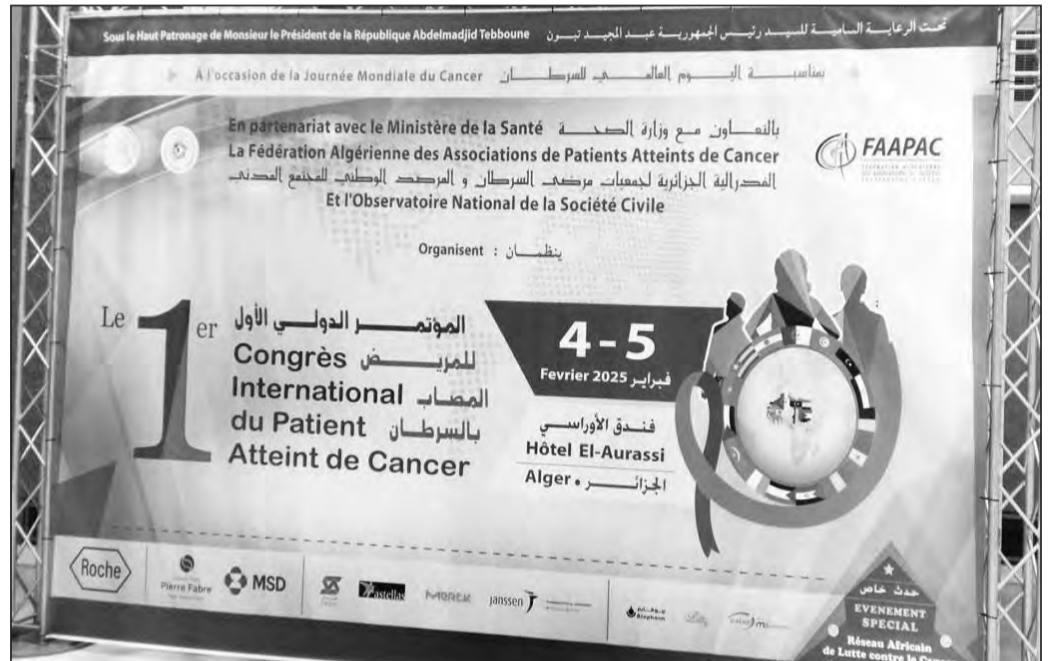
LUTTE CONTRE LE CANCER

CRÉATION À ALGER DU RÉSEAU AFRICAIN

Le Réseau africain de lutte contre le cancer a vu le jour officiellement ce mercredi à Alger, en présence de délégués de quatorze nations africaines. Ce réseau a pour mission de renforcer la collaboration et les échanges dans la lutte contre cette maladie, ainsi que d'améliorer la prise en charge des patients.

Par Youcef Hamidi

Ce réseau panafricain, basé à Alger, a été officialisé par la signature d'un accord de coopération et d'échange entre les pays participants, lors du deuxième jour du premier Congrès international des patients atteints de cancer, inauguré la veille sous le thème "La voix du patient". Cet événement, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est co-organisé par la Fédération algérienne des Associations de patients atteints de cancer (FAAPAC) et l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), en collaboration avec le ministère de la Santé. La cérémonie de signature a eu lieu en présence du président de la Commission de la Santé, du Travail et des Affaires sociales au Conseil de la nation, Pr Habib Douagui, de la représentante du ministère de la Santé, Dr Djamilia Nadir, ainsi que de membres de diverses institutions, organismes étatiques et de la société civile. "C'est un moment historique pour une alliance africaine contre le cancer, à travers ce mémorandum de coopération visant à améliorer la réalité de cette pathologie sur le continent", a déclaré la présidente de la FAAPAC, Mme Hamida Kettab, lors d'une conférence de presse à l'issue de cette signature. Elle a souligné que ce réseau constituera "un espace de coopération et d'échange entre associations et organismes africains" et "permettra de tracer une feuille de route sur les aspects relatifs à la prévention, au dépistage précoce, au suivi thérapeutique, et au plaidoyer sur le cancer". Mme Kettab a mis en avant "la grande expertise de l'Algérie en la matière, dont les Etats impliqués dans ce réseau pourront bénéficier", indiquant, par ailleurs, que le réseau "sera doté d'une plate-forme numérique comportant des données inhérentes, entre



autres, aux taux d'incidence et aux facteurs de risques, et qu'il entretiendra une collaboration avec les organismes et autres institutions internationales". Pour sa part, le président de l'ONSC, M. Noureddine Benbrahim, a salué la création de ce réseau, réitérant "l'engagement de l'Observatoire à l'accompagner, à travers une société civile responsable, consciencieuse et en mesure d'impacter positivement sur les populations africaines". A l'occasion de cette rencontre, des communications ont été présentées, portant notamment sur les expériences des pays africains en matière de prise en charge et d'accom-

pagnement des cancéreux, et durant lesquelles les intervenants ont souligné les progrès réalisés par l'Algérie dans ce domaine, la qualifiant d'"exemple à suivre". Une réunion à huis clos devait aborder, au terme de cette rencontre, les modalités techniques et organisationnelles du nouveau réseau, dont l'élection du pays qui le présidera, de même que les recommandations adoptées par les participants, concernant les missions et actions à engager dans le cadre de ce mécanisme continental.

Y.H

MUSÉE DU MOUDJAHID À MASCARA PLUS DE 13.000 VISITEURS ENREGISTRÉS EN 2024

Le musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara a attiré 13.157 visiteurs, au cours de l'année 2024, a indiqué, mercredi, son directeur, Nadhir El-Bachir. M. El-Bachir a précisé, lors d'une conférence de presse consacrée au bilan annuel de l'établissement, que parmi les visiteurs figurent notamment des élèves des établissements scolaires, des étudiants universitaires, des chercheurs en histoire de la Guerre de libération nationale, des stagiaires des centres de formation, des membres d'associations locales et d'autres wilayas, ainsi que des élèves des écoles coraniques et des étudiants des zaouias. Il a relevé une légère hausse du nombre de visiteurs par rapport à l'année 2023. Par ailleurs, le musée a enregistré, l'année dernière, 3 heures et 28 minutes de témoignages vivants de Moudjahidine et de témoins d'événements de la Guerre de libération dans la région. Le musée a également collecté 100 documents et photos historiques relatifs à la Révolution du 1er novembre dans la région. De plus, 271 brochures, dépliants et publications ont été réalisés, mettant en lumière les différentes commémorations nationales et événements marquants de la Guerre de libération nationale. Durant l'année écoulée, le musée a reçu des objets précieux, tels que des pistolets et une collection de munitions appartenant à des familles révolutionnaires locales, enrichissant ainsi les collections de l'établissement. Enfin, l'établissement a organisé plus de 50 conférences historiques, réalisé 65 expositions itinérantes dans les établissements scolaires, culturels et de formation, ainsi qu'à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. En outre, 178 leçons sur l'histoire de la Révolution de Libération ont été données aux élèves des écoles de plusieurs communes de la wilaya, a ajouté M. El-Bachir.

RC

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 ACCUEIL D'ÉTUDIANTS DE PAYS FRÈRES ET AMIS À L'INSTITUT DE CRIMINOLOGIE

L'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella devra accueillir des étudiants en provenance de pays frères et amis dès l'année universitaire prochaine, a-t-on appris, mercredi, du Recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur, Amine-Adda Bouhedda. Le même responsable a précisé, lors d'une visite guidée au profit des journalistes, que "de nombreuses demandes ont été reçues depuis l'ouverture de l'Institut, au début de l'année universitaire en cours, de la part d'étudiants de pays arabes, africains et européens, souhaitant rejoindre cet Institut, premier du genre en Afrique". Il a ajouté qu'il reste à définir les procédures nécessaires pour accueillir les étudiants étrangers et les conditions requises par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que les spécialisations dans lesquelles ces étudiants pourront être intégrés, précisant que "l'accueil des étudiants étrangers aura lieu dès que toutes ces démarches seront terminées, à partir de l'année universitaire 2025-2026". Cet établissement universitaire a

accueilli, lors de sa première année d'existence, 625 étudiants en licence de tronc commun et 120 étudiants en master dans les spécialités de droit pénal, sciences criminelles et criminologie, a ajouté M. Bouhedda, précisant que ces étudiants sont encadrés par plus de 50 professeurs spécialisés en droit, médecine et autres disciplines.

De nouvelles spécialités seront ajoutées, à l'avenir, après leur approbation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué le même responsable. Ces spécialités incluent la cybersécurité, les sciences de la sécurité, ainsi que les sciences médicales et juridiques, qui seront axées sur l'étude théorique et scientifique de la lutte contre la criminalité, tant au niveau national qu'international, a-t-il précisé. Par ailleurs, dans le but de se mettre au diapason de l'évolution rapide dans le domaine, "l'enseignement à l'institut est entièrement moderne et numérisé, conformément à la politique de supervision dans le cadre de ce qu'on appelle l'Université de quatrième génération", a ajouté le responsable, soulignant

que toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires sont disponibles pour réussir l'enseignement avec des méthodes modernes. Pour intégrer cet institut, les candidats pour le cycle licence doivent être titulaires du baccalauréat dans des spécialités scientifiques ou littéraires, alors que les inscriptions en master, concernent les étudiants titulaires d'une licence en droit. Concernant la coopération, M. Bouhedda a souligné que l'Institut a signé six accords de partenariat avec divers partenaires, dont les ministères de la Justice et de la Santé, ainsi que les corps de sécurité, afin que ces organismes accueillent les étudiants en stage. De son côté, la responsable de la communication et des relations avec les médias à l'Université d'Oran 1, Soumia Berhil, a fait observer que cet institut, "en plus d'être le premier en Afrique et dans le monde arabe en criminologie, sera également l'un des premiers à incarner l'Université du quatrième génération, avec une caractéristique principale: numérisation totale et zéro papier".

RS

JOURNÉE D'ÉTUDE ET HISTORIQUE À MASCARA

LE PRÉCIEUX LEGS DE L'EMIR ABDELKADER

Lors d'une journée d'étude organisée mercredi à Mascara sur le thème "L'Émir Abdelkader algérien : une biographie historique et un parcours littéraire", les intervenants ont mis en lumière l'importance de l'héritage littéraire et religieux laissé par le fondateur de l'État algérien moderne.

Par Yousra Dali

Cet événement, initié par la Direction de la Culture et des Arts en collaboration avec le laboratoire de linguistique arabe et d'analyse des textes de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, s'inscrivait dans le cadre de la commémoration du 192^e anniversaire de la deuxième allégeance de l'Émir Abdelkader, prononcée le 4 février 1833 à la mosquée "El Moubayaa".

Mme Tayebi Amina, enseignante à l'Université de Sidi Bel Abbès, a souligné la richesse de l'héritage de l'Émir Abdelkader, composé de poèmes, de lettres et de manuscrits variés. Elle a expliqué que ces œuvres reflètent non seulement sa créativité, mais aussi son engagement dans les domaines de la poésie, de la littérature et de la religion. Elle a notamment évoqué un poème épique dans lequel l'Émir décrit sa résistance face à l'armée coloniale française, célébrant ainsi la bravoure de ses combattants.

Mme Zahra Benyamina, professeure à l'Université de Mostaganem, a quant à elle insisté sur la dimension universelle des écrits de l'Émir Abdelkader. Selon elle, ses poèmes et œuvres littéraires véhiculent des messages visant à rapprocher les perspectives entre l'Orient et l'Occident, tout en encourageant le dialogue interculturel et interreligieux.

M. Messabih Larbi, enseignant à l'Université de Mascara, a pour sa part rappelé que l'Émir Abdelkader était à la fois un poète soufi, profondément engagé dans les débats religieux et intellectuels, et un écrivain inspirant. Parmi ses œuvres les plus marquantes, il a



cité "Les Positions" et "Le Souvenir de l'intelligent et l'avertissement du distrait", qui témoignent de la richesse de sa pensée.

Enfin, Mme Rahma Boushaba, également professeure à l'Université de Mascara, a appelé à une valorisation accrue de cet héritage. Elle a plaidé pour la création de nouveaux axes de recherche dans les universités, afin d'explorer davantage les dimensions civilisa-

tionnelles, sociales, religieuses et littéraires de l'œuvre de l'Émir. Cette journée d'étude a réuni des enseignants et chercheurs issus de plusieurs universités algériennes, ainsi que des étudiants et des représentants d'associations culturelles locales, tous mobilisés pour célébrer et approfondir la connaissance de l'héritage de l'Émir Abdelkader.

Y.D

192^e ANNIVERSAIRE DE LA 2^E ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER TISSEMSILT PRÉVOIT UN RICHE PROGRAMME COMMÉMORATIF

La Maison de la Culture "Mouloud Kacem Naït Belkacem" de Tissemsilt a préparé un programme culturel riche et diversifié à l'occasion du 192^e anniversaire de la deuxième allégeance à l'Émir Abdelkader. Ce programme comprend des expositions de livres mettant en lumière l'histoire de la résistance du fondateur de l'État algérien moderne contre l'occupation française, ainsi que des conférences sur cet événement historique important de la Mémoire nationale. Dans le hall de la Maison de la Culture, des expositions ont été préparées pour les visiteurs, notamment des élèves des établissements scolaires, des étudiants et des membres d'associations culturelles, signale-t-on. Parmi les activités proposées, figurent une exposition de portraits de l'Émir Abdelkader réalisées par des artistes de la wilaya, des expositions de livres, ainsi que la projection de films sur la guerre de libération. Dans le cadre de cette commémoration, le hall de cet établissement culturel accueille, du 4 au 10 février, une exposition sur le fort "Taza", situé dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, au Sud-est de la wilaya de Tissemsilt, qui a été construit en 1838 sur ordre de l'Émir Abdelkader, en raison de l'importance stratégique du site. A cette occasion, le directeur de la Maison de la culture, Abdeljalil Kedidi, a expliqué que le programme comprend également des ateliers éducatifs destinés aux enfants, ainsi qu'une soirée poétique dédiée aux poèmes de l'Émir Abdelkader. Il est à noter que la deuxième allégeance à l'Émir Abdelkader, le 4 février 1833, est un événement historique majeur qui a jeté les bases de la démocratie dans l'État algérien moderne..

RC

PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE LA 7^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL PRÉVU DU 13 AU 18 FÉVIER

Le théâtre régional Azzedine Medjoubi d'Annaba accueillera du 13 au 18 février la septième édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine avec la participation de huit troupes de plusieurs wilayas du pays, a indiqué mercredi la Commissaire du festival. Cette nouvelle édition dédiée à la défunte artiste Nouria Kazdarli sera une opportunité pour l'évaluation de la contribution des femmes artistes aux débats des questions nationales et sociétales dans le domaine du théâ-

tre, a indiqué Mme Rania Sirouti, lors d'une conférence de presse. Cette septième édition du festival placé sous le thème "évaluation consciente d'une créativité prometteuse et durable" constituera aussi, a-t-elle ajouté, une occasion pour définir les voies d'accompagnement des femmes artistes vers la créativité dans les métiers liés au théâtre dont l'écriture dramatique, la mise en scène et la scénographie. Outre la présentation de spectacles en lice pour les prix du festival, la manifestation verra la

tenu de conférence sur les contributions féminines au théâtre algérien, a-t-on indiqué. La nouvelle édition donnera lieu aussi à l'organisation d'ateliers de formation au profit des professionnels du théâtre pour approfondir leurs compétences dans l'écriture dramatique et la mise en scène théâtrale, outre la tenue de rencontres interactives animées par des artistes musiciens, des chanteurs et des poètes sur la relation entre le théâtre et les autres arts.

RC

ART PLASTIQUE LE GÉNIE CRÉATIF INHÉRENT AUX ARTISTES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

La journée d'inauguration d'une exposition collective, dédiée aux créateurs aux besoins spécifiques, relative à l'art plastique s'est tenue mardi à Alger en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

Avec comme ambition de remettre en cause les préjugés et « idées reçues sur le handicap et de faire valoir à juste titre leur « génie créatif », cette exposition artistique, organisée au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, voit la participation d'une vingtaine d'artistes qui ont tout appris en autodidacte, en dépit de leur handicap, qu'il soit physique, mental ou cognitif. À cette occasion, les œuvres d'arts exposées transmettent à la fois des messages particulièrement éducatifs, teintés d'une certaine forme de provocation volontaire, bien qu'elles arborent une allure délicates et émouvantes, faisant surgir des univers hétéroclites, ainsi qu'une multiplicité de thèmes, principalement puisés dans le vécu de ces jeunes créateurs, prêts mentalement à tenir tête à leurs infirmités. À cet propos, les artistes présents, dont Kentache Hania, Hassina Zahaf, Chimouni Abderah-

mane, Ihab Chilia, Righi Achraf, Admane Feriel, Saker Hassib et bien d'autres créateurs, ont effectivement exploré des thématiques riches et variées, se nourrissent de leurs expériences et épreuves personnelles. À cet égard, l'artiste Hassina Zahaf, atteinte d'une infirmité cérébrale motrice, cherche à mettre sur un piédestal la beauté féminine à travers des portraits de femmes déformées, offrant au visiteur une méditation poignante sur l'état d'âme de ces êtres anonymes, jouant au violon ou encore représentant un jeune couple. Par ailleurs, l'artiste Nourredine Charabi, qui a le don de peindre avec ses pieds, consacre une panoplie d'œuvres foisonnantes, exaltant la beauté par l'entremise des paysages naturels captivants et des monuments historiques et sites de patrimoine culturel, nationaux. D'autres artistes plasticiens, dont Ratiba Ait Chafaa, Dokman, Kenza Bourenane et Ghedjati Mustapha, font part aussi à cette exposition relative aux artistes aux besoins spécifiques. De surcroît, le célèbre calligraphe algérien, Mohamed Cherifi, qui a déjà réussi à écrire le

Coran et fabriqué des billets de banque, a marqué son empreinte lors de cette exposition. Outre ses œuvres exposées, Mohamed Cherifi compte animer un atelier pour la calligraphie arabe. Se rendant au vernissage, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a exprimé sa satisfaction quant à l'organisation de cette exposition, en soulignant que cette dernière « permet aux personnes à besoins spécifiques, d'accéder au monde de l'art » et de présenter à cet effet leurs créations. Pour sa part, M. Ballalou insiste sur la nécessité du « rôle important » que joue la culture, par le biais de moult formes d'expression artistique, dans le renforcement de la sécurité et de la diplomatie culturelle. En parallèle à cette exposition, à la galerie Baya du Palais de la culture Moufidi Zakaria, visibles jusqu'au 20 février prochain, un certain nombre d'ateliers sont programmés, concernant la calligraphie, la sculpture sur bois et l'utilisation de matériaux récupérés, ainsi que la résine dans les arts plastiques, seront animés par des artistes professionnels.

RC

GHAZA MEURTRE OU LE GÉNOCIDE À L'OCCIDENTALE

Gaza est un terrain vague de 50 millions de tonnes de décombres et de gravats. Les rats et les chiens fouillent les ruines et les mares fétides d'eaux usées non traitées. La puanteur nauséabonde et la contamination des cadavres en décomposition émanent des montagnes de béton brisé. Il n'y a pas d'eau potable. Peu de nourriture. Les services de santé font cruellement défaut et il n'y a pratiquement plus d'abris viables. Les Palestiniens risquent d'être tués par des munitions non explosées, laissées sur place après plus de 15 mois de frappes aériennes, de tirs d'artillerie, de missiles et d'explosions d'obus de chars, ainsi que par diverses substances toxiques, dont des mares d'eaux usées sauvages et de l'amiante.

Par Chris Hedges
(in mondialisation.ca
03 février 2025)

L'hépatite A, due à la consommation d'eau contaminée, est endémique, tout comme les affections respiratoires, la gale, la malnutrition, la famine, les nausées et vomissements généralisés dus à l'ingestion d'aliments avariés. Les personnes vulnérables, notamment les nourrissons et les personnes âgées, ainsi que les malades, sont condamnés à mort. Quelque 1,9 million de personnes ont été déplacées, soit 90 % de la population. Ces réfugiés vivent dans des tentes de fortune, au beau milieu de dalles de béton ou à l'air libre. Nombre d'entre eux ont été contraints de déménager plus d'une douzaine de fois. Neuf maisons sur dix ont été détruites ou endommagées. Des bâtiments d'habitation, des écoles, des hôpitaux, des boulangeries, des mosquées, des universités – Israël a fait sauter l'université Israa dans la ville de Gaza lors d'une démolition contrôlée –, des cimetières, des commerces et des bureaux ont été rasés. Le taux de chômage est de 80 % et le produit intérieur brut a été réduit de près de 85 %, selon un rapport publié en octobre 2024 par la Fédération internationale du travail. En bannissant l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui estime qu'il faudra 15 ans pour débarrasser Gaza des décombres laissés sur place, Israël garantit que les Palestiniens de Gaza n'auront jamais accès aux fournitures humanitaires élémentaires, à une alimentation et à des services adéquats.

Le Programme des Nations unies pour le développement estime que la reconstruction de Gaza coûtera entre 40 et 50 milliards de dollars et durera, si les fonds sont débloqués, jusqu'en 2040. Il s'agit du plus grand chantier de reconstruction d'après-guerre depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Israël, approvisionné en milliards de dollars d'armes par les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, a créé cet enfer. Il compte bien le maintenir. Gaza restera assiégée. Après une première vague de distribution d'aide au début du cessez-le-feu, Israël a de nouveau fortement réduit l'aide acheminée par camion. L'infrastructure de Gaza ne sera pas restaurée.

Ses services essentiels, notamment les stations d'épuration, l'électricité et les canalisations d'égout, ne seront pas remis en état. Les routes, les ponts et les fermes détruits ne seront pas reconstruits. Les Palestiniens désespérés seront contraints de choisir entre vivre en troglodytes, camper au milieu de morceaux de béton déchiquetés, mourir de maladie, de famine, sous les bombes et les balles, ou s'exiler définitivement. Ce sont les uniques options que leur réserve Israël.

Israël est convaincu, probablement à juste titre, que la vie dans la bande côtière finira par devenir si coûteuse et si dure, en particulier si Israël trouve des excuses pour transgresser le cessez-le-feu et reprendre les assauts armés contre la population palestinienne, qu'un exode massif sera inévitable. Israël a refusé, même avec le cessez-le-feu, d'autoriser la presse étrangère à entrer dans la bande de Gaza, afin de limiter la couverture des horribles souffrances et des morts.

Saisie de nouveaux territoires syriens

La deuxième phase du génocide israélien et de l'expansion du "Grand Israël" – qui comprend la saisie de nouveaux territoires syriens sur les hauteurs du Golan (ainsi que des appels à l'expansion vers Damas), au Sud-Liban, à Gaza et en Cisjordanie occupée – est en train de se mettre en place. Des organisations israéliennes, dont l'organisation d'extrême droite Nachala, ont organisé des conférences pour préparer la colonisation juive de Gaza une fois que les Palestiniens auront subi ce nettoyage ethnique. Des colonies exclusivement juives ont existé à Gaza pendant 38 ans, jusqu'à leur démantèlement en 2005.

Washington et ses alliés en Europe ne font strictement rien pour mettre fin aux massacres en direct. Ils ne feront rien pour mettre un terme au processus d'extermination des Palestiniens de Gaza, victimes de la faim et de la maladie, et pour éviter leur disparition à terme. Ils sont complices de ce génocide. Ils le resteront jusqu'à ce qu'il connaisse sa sinistre issue.

Mais le génocide à Gaza n'est qu'un début. Le monde s'effondre sous les assauts de la crise climatique, qui déclenche des migrations massives, la faillite des États, des incendies de forêt, des ouragans, des tempêtes, des inondations et des sécheresses catastrophiques. À mesure que la stabilité mondiale se délite, la terrifiante machine de violence industrialisée, qui décime les Palestiniens, se répandra dans le monde entier. Ces agressions seront commises, comme à Gaza, au nom du progrès, de la civilisation occidentale et de nos prétendues "valeurs", afin d'écraser les aspirations de ceux, principalement des pauvres de couleur, qui ont été déshumanisés et considérés comme des animaux humains.

L'anéantissement de Gaza par Israël marque la mort d'un ordre mondial guidé par des lois et des règles internationalement reconnues, un ordre souvent bafoué par les États-Unis dans leurs guerres impériales au Viêt Nam, en Irak et en Afghanistan, mais qui était au moins reconnu en tant que vision uto-

pique. Les États-Unis et leurs alliés occidentaux ne se contentent pas de fournir l'armement nécessaire au génocide, ils font également obstruction aux appels de la plupart des nations en faveur du respect du droit humanitaire.

Le message envoyé est clair : vous et les règles que vous pensiez pouvoir protéger n'ont aucune importance. Nous avons tout. Si vous essayez de nous l'enlever, nous vous tuerons.

Les drones militarisés, les hélicoptères de combat, les murs et les barrières, les checkpoints, les barbelés, les tours de guet, les centres de détention, les déportations, la brutalité et la torture, le refus des visas d'entrée, la vie en apartheid caractérisée par les citoyens sans papiers, la perte des droits individuels et la surveillance électronique sont bien connus des migrants désespérés le long de la frontière mexicaine ou qui tentent d'entrer en Europe, tout comme des Palestiniens.

L'Holocauste nazi pour sanctionner le statut de victime ancestrale

Israël, qui, comme le note Ronen Bergman dans "Rise and Kill First", a "assassiné plus de gens que n'importe quel autre pays du monde occidental", utilise l'Holocauste nazi pour sanctifier son statut de victime ancestrale et justifier son État colonial, son apartheid, ses campagnes de meurtre de masse et sa version sioniste du "Lebensraum" [espace vital]. Primo Levi, qui a survécu à Auschwitz, a vu dans la Shoah, pour cette raison, "une source intarissable du mal perpétré comme une forme de haine chez les survivants, et jaillit de mille façons, contre la volonté même de tous, comme une soif de vengeance, comme un effondrement moral, une négation, une lassitude, une résignation". Le génocide et l'extermination de masse ne sont pas l'apanage de l'Allemagne fasciste. Adolf Hitler, comme l'écrit Aimé Césaire dans "Discours sur le colonialisme", semble exceptionnellement cruel uniquement parce qu'il a été le maître d'œuvre de "l'humiliation par l'homme blanc".

"Mais les nazis", écrit-il, "n'ont fait qu'appliquer des procédés colonialistes jusque-là exclusivement réservés aux Arabes d'Algérie, aux coolies de l'Inde et aux Noirs d'Afrique". Le massacre des Herero et des Namaqua par les Allemands, le génocide arménien, la famine du Bengale en 1943 – le Premier ministre britannique de l'époque, Winston Churchill, a négligé la mort de trois millions d'Hindous au cours de cette famine en les qualifiant de "peuple bestial doté d'une religion de sauvages" – ainsi que le largage de bombes nucléaires sur les cibles civiles d'Hiroshima et de Nagasaki, illustrent quelque chose de fondamental à propos de la "civilisation occidentale". Comme l'avait compris Hannah Arendt, l'antisémitisme seul n'a pas conduit à la Shoah. Il fallait le potentiel génocidaire inné de l'État bureaucratique moderne.

"En Amérique", a dit le poète Langston Hughes, "les Noirs n'ont pas besoin qu'on leur dise ce qu'est le fascisme en action. Nous le savons. Ses théories de suprématie nordique et de domination économique sont depuis longtemps des

réalités pour nous".

Nous dominons le monde non pas en vertu de nos valeurs supérieures, mais parce que nous sommes les tueurs les plus efficaces de la planète. Les millions de victimes des projets impériaux racistes dans des pays tels que le Mexique, la Chine, l'Inde, le Congo, le Kenya et le Viêt Nam sont sourdes aux prétentions grotesques des Juifs qui prétendent que leur sort est unique. Il en va de même pour les Noirs et les Amérindiens. Ils ont également souffert d'holocaustes, mais ces holocaustes sont minimisés ou ignorés par leurs auteurs occidentaux.

Ces événements, qui se produisent de mémoire d'homme, ont sapé l'hypothèse fondamentale des traditions religieuses et des Lumières laïques, à savoir que les êtres humains sont fondamentalement "moraux", écrit Pankaj Mishra dans son livre "The World After Gaza" (Le monde après Gaza).

"La suspicion corrosive du contraire est aujourd'hui largement répandue. De plus en plus de gens ont été témoins de près de la mort et de la mutilation, sous des régimes indifférents, frileux et censurés. Ils reconnaissent avec stupeur que tout est possible, que se souvenir des atrocités du passé ne garantit en rien qu'elles ne se répètent pas dans le présent, et que les fondements du droit international et de la moralité ne sont plus du tout sûrs". Les tueries de masse font partie intégrante de l'impérialisme occidental au même titre que la Shoah. Ils sont nourris par la même maladie de la suprématie blanche et la conviction qu'un monde meilleur se construit sur l'assujettissement et l'éradication des races "inférieures".

Israël incarne l'État ethnonationaliste que l'extrême droite américaine et européenne rêve de créer pour elle-même, un État qui rejette le pluralisme politique et culturel, ainsi que les normes juridiques, diplomatiques et éthiques. Israël est admiré par ces proto-fascistes, y compris les nationalistes chrétiens, parce qu'il a tourné le dos au droit humanitaire pour recourir à une violence meurtrière aveugle afin de "nettoyer" sa société de ceux qu'il considère comme des parasites humains. Selon James Baldwin, Israël et ses alliés occidentaux s'acheminent vers la "terrible probabilité" que les nations dominantes,

"luttant pour s'accrocher à ce qu'elles ont volé à leurs prisonniers, incapables de se regarder dans le miroir, vont plonger le monde dans un chaos qui, s'il ne met pas fin à la vie sur cette planète, provoquera une guerre raciale telle que le monde n'en a jamais connue".

Ce n'est pas le savoir qui fait défaut – notre perfidie et celle d'Israël sont consignées dans l'histoire – mais le courage de nommer nos ténèbres et de nous repentir. Cet aveuglement volontaire et cette amnésie historique, ce refus de rendre des comptes à l'État de droit, cette croyance que nous sommes en droit de recourir à la violence industrialisée pour imposer notre volonté constituent le commencement, et non la fin, des campagnes de carnage de masse menées par le Nord global contre les légions de plus en plus nombreuses de pauvres et de vulnérables dans le monde.

FOOTBALL/ COUPE D'ALGÉRIE (1/8E DE FINALE) USB-ESM ET MCO-USMH À L'AFFICHE

La première partie des 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, prévus jeudi et vendredi, seront marqués par deux belles affiches: US Biskra - ES Mostaganem et MC Oran - USM El Harrach.

Le hasard de "Dame Coupe" a voulu que l'affiche entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : USB-ESM, mettra aux prises les deux relégables qui aspirent à reprendre confiance dans cette compétition, en vue d'amorcer leur mission de sauvetage lors de la seconde partie du championnat de l'actuelle saison.

Auteure de la plus longue série (en cours) sans victoire en championnat (10 matchs de rang), l'USB aura à cœur de poursuivre son parcours sans faute en Coupe, après avoir éliminé aux précédents tours, le SC Mecheria (1-0) et l'ESM Koléa (0-0, aux t.a.b : 4-2).

De son côté, l'ESM, qui reste sur un nul concédé dimanche à domicile, dans une mise à jour du championnat face au leader le MC Alger (1-1), tentera de préserver la dynamique, puisque les joueurs du nouvel entraîneur Nadir Leknaoui ont aligné face au "Doyen" un troisième match sans défaite, toutes compétitions confondues.

L'autre rendez-vous attendu de ces 1/8es de finale, opposera le MC Oran (Ligue 1) à l'USM El-Harrach, actuel dauphin au classement du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur.

Ayant bouclé la phase aller de la Ligue 1, en enregistrant mardi son premier revers à domicile en championnat, face au CR Belouizdad (1-2), le MCO devra faire face à une belle



équipe harrachie qui traverse une période faste, en témoigne ses quatre succès de rang, toutes compétitions confondues. Les Oranais auront bien des raisons à redouter leur adversaire, puisque l'USMH a créé l'une des surprises des 1/16es de finale, en allant éliminer la JS Kabylie, au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (1-0).

Même si le club oranais aura l'avantage de jouer à la maison et devant son public, il n'en demeure pas moins que l'USMH est bien armée pour rééditer le coup de Tizi-Ouzou, au stade Miloud-Hadefi. L'ES Sétif,

deuxième équipe la plus titrée en Coupe d'Algérie (en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger, avec 8 trophées chacun, NDLR), devra passer l'écueil de son voisin l'AE El-Eulma (inter-régions) pour pouvoir poursuivre son parcours dans la quête d'un 9e sacre.

Les Sétifiens qui ont débuté leur aventure en éliminant en déplacement, l'autre formation d'El-Eulma, le MCEE, aux 1/32es de finale (2-0), devront rester vigilants devant une équipe de l'Amel El-Eulma, qui n'aura rien à perdre.

Du côté de la Vallée de la Soum-

mam, le MO Béjaïa, pensionnaire de la division inter-régions, recevra la surprenante formation de la JS Haï Djabel, également issu du même palier et auteure de l'autre sensation des 1/16es de finale, en éliminant le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3).

Les gars de Haï Djabel se rendront ainsi à Béjaïa pour jouer leur-va tout jusqu'au bout, et viser un autre exploit, même si cette fois-ci le niveau est rapproché.

Après avoir éliminé deux pensionnaires de la Ligue 2 : l'AS Khroub (2-1) et l'USM Annaba (1-0), le MO Béjaïa, dirigé par l'entraîneur Mustapha Biskri, sera face à une équipe de la JSHD qui ne lâche rien. Un match équilibré en perspective, qui pourrait s'étaler jusqu'à la séance fatidique des tirs au but.

Enfin, le dernier match au programme mettra aux prises le CR Ain Témouchent (Ligue 2) au CRB Béni Tamou (inter-régions).

Les gars d'Aïn Témouchent auront les faveurs des pronostics, eux qui ont enchaîné six matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Le CRB Béni Tamou, dernier club issu de la wilaya de Blida encore en lice, est appelé à sortir le grand jeu pour arriver à éliminer le CRT et donner rendez-vous à domicile en 1/4 de finale, à l'USM Alger, le NC Magra, ou le RC Kouba.

RS

FOOTBALL/COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS LE TIRAGE AU SORT DES QUARTS DE FINALE LE 20 FÉVRIER À DOHA

La Confédération Africaine de Football (CAF) a annoncé, mercredi, que le tirage au sort des quarts de finale de l'édition 2024-2025 de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération aura lieu le jeudi 20 février à Doha (Qatar). Le tirage au sort de la Coupe de la Confédération se déroulera à 14h00 GMT (15h00 heures algériennes), suivi de celui de la Ligue des Champions à 15h00 GMT (16h00 heures algériennes), précise la CAF.

Les quarts de finale des deux compétitions se disputeront en matches aller-retour. Les rencontres aller de la Ligue des Champions sont programmées les 1er et 8 avril, tandis que celles de la Coupe de la Confédération se tiendront les 2 et 9 avril 2025. Trois clubs algériens restent en lice dans les deux épreuves, et se sont qualifiés aux quarts de finale. Le MC Alger est en course en Ligue des champions, alors que l'USM Alger et le CS Constantine sont engagés en Coupe de la Confédération africaine. Seul le CR Belouizdad a été éliminé en phase de poules de la Ligue des champions. Liste des huit clubs qualifiés par groupes aux quarts de la Ligue des champions:

Groupe A : Al-Hilal SC (SDN), MC Alger (ALG)

Groupe B : AS FAR (MAR), Mamelodi Sundowns (RSA)

Groupe C : Orlando Pirates (RSA), Al-Ahly SC (EGY)

Groupe D : ES Tunis (TUN), Pyramids FC (EGY)

Liste des huit clubs qualifiés par groupes aux quarts de finale de la coupe de la CAF:

Groupe A : Simba SC (TAN), CS Constantine (ALG)

Groupe B : RS Berkane (MAR), Stellenbosch (RSA)

Groupe C : USM Alger (ALG), ASEC Mimosas (CIV)

Groupe D : Zamalek SC (EGY), Al-Masry (EGY).

RS

FOOTBALL/SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024 (MC ALGER-CR BELOUIZDAD) LAHLOU BENBRAHAM AU SIFFLET

La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) a désigné l'arbitre Lahlou Benbraham pour diriger le match de la Supercoupe d'Algérie, mettant aux prises le MC Alger au CR Belouizdad, samedi au stade olympique du 5-juillet (17h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Le directeur de jeu, Lahlou Benbraham, sera assisté par

Amirouche Boufassa et Kheireddine Djenadi. Le quatrième arbitre est Tayeb Youcef Boudelbal.

"L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été confiée Abderrahmane Sahraoui et Haitham Bouima", souligne la FAF. Relancé après cinq ans d'absence, la Supercoupe d'Algérie mettra aux prises le MCA, champion d'Algérie en titre, et le CRB, détenteur de la dernière édition de la

Coupe d'Algérie. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver, alors que le CRB pointe à la 2e place.

La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie avait été disputée en 2020, remportée par le CR Belouizdad aux dépens de l'USM Alger (2-1).

RS

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS LOUNAS ADJOUT (JS KABYLIE) REJOINT L'OLYMPIQUE AKBOU

L'attaquant Lounas Adjout a rejoint les rangs de l'équipe de l'Olympique Akbou, en provenance de la JS Kabylie, a annoncé l'OA, club de la Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

Le club de la "Soummam" a indiqué que le joueur "Lounas Adjout est devenu la nouvelle recrue de l'Olympique Akbou", sans pour autant dévoiler la durée de son contrat. Après avoir évolué au CR Belouizdad l'année dernière, le natif de Bordj Bou

Areridj a rejoint l'effectif de la JS Kabylie au début de la saison en cours, mais la direction des "Canaris" a décidé de résilier, à l'amiable, de son contrat.

Outre l'attaquant Adjout, le club de l'Olympique Akbou a fait engager l'arrière gauche Mohamed Bouhal-faya de l'ES Mostaganem, le milieu défensif Ghanem Adel (MC Alger) et le milieu de terrain Toufik Addadi (ES Mostaganem).

En revanche, les contrats d'Oukil

Amar Abdelmalek, Mohamed Amine Yaakoubi, Zidane Mebarakou, Youba Ouakaci et Khaled Dahmani ont été résiliés. En janvier dernier, la direction de l'équipe "bleue et blanc" a engagé l'entraîneur français Denis Lavagne en remplacement de Mounir Zeghdoud. L'Olympique Akbou occupe la 11e place avec 18 points à l'issue de la phase aller du Championnat de la Ligue 1 Mobilis.

RS

FOOTBALL/LIGUE 1 L'ASO CHLEF A AXÉ SON MERCATO HIVERNAL SUR LE SECTEUR OFFENSIF

L'ASO Chlef a profité du mercato hivernal, qui a pris fin hier, pour renforcer son secteur offensif après que ce dernier ait montré des signes de faiblesse lors de la phase aller du championnat de Ligue 1 de football, a indiqué son entraîneur Samir Zaoui. Deux attaquants de pointe étrangers, le Togolais Bruno Kouko Avotor et le Libérien Edward Lidlum, en plus de l'aïlier algérien, Zineddine Boutmene, constituent des renforts de taille pour la formation chélifienne, a estimé le coach de l'ASO Chlef.

Après une première partie de saison somme toute moyenne, nous avons décelé des lacunes au niveau du secteur offensif, ce qui nous a poussé à axer notre recrutement lors du mercato hivernal sur ce registre", a expliqué l'ancien international algérien. L'ASO a terminé la phase

aller à la huitième place au classement avec 20 points obtenus de quatre victoires contre huit matchs nuls et trois défaites. Son attaque a marqué 11 buts seulement, alors que sa défense en a encaissé 10.

"Avec l'arrivée de ces trois attaquants, la concurrence devient rude au niveau du secteur offensif, ce qui est une bonne chose pour notre équipe", s'est encore réjoui le patron technique des "Djawarih", qui demeure, l'un des deux coaches de la Ligue 1 (avec Kheireddine Madoui du CS Constantine) qui ont réussi, jusque-là, à conserver leurs postes depuis le début de cette saison, les 14 autres clubs de l'élite ayant tous changé d'entraîneurs.

L'ASO, éliminée à la surprise générale dès les 32es de finale de la coupe d'Algérie par l'IRB El Kerma (inter-régions), a profité de la longue

trêve à laquelle elle est soumise pour recharger les batteries et effectuer les réglages nécessaires pour revenir en force lors de la seconde manche de la saison, selon son entraîneur. Dans ce contexte, la bande à Zaoui a effectué un premier stage bloqué à Chlef, suivi d'un autre qui se déroule actuellement à Alger.

En tout et pour tout, l'équipe, qui a perdu les services de son meneur de jeu Amar Bourdim, transféré au MC Oran, a disputé six matchs amicaux, dont le dernier en date, lundi passé, contre la JS Saoura (0-0).

"Ces matchs nous ont permis de rester compétitifs, surtout que nous sommes loin de la compétition depuis déjà un bon bout de temps, ce qui risque de nous jouer un mauvais tour à la reprise", a encore dit Zaoui.

RS

ESC@LES SUR LE NET

facebook



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ougelmin

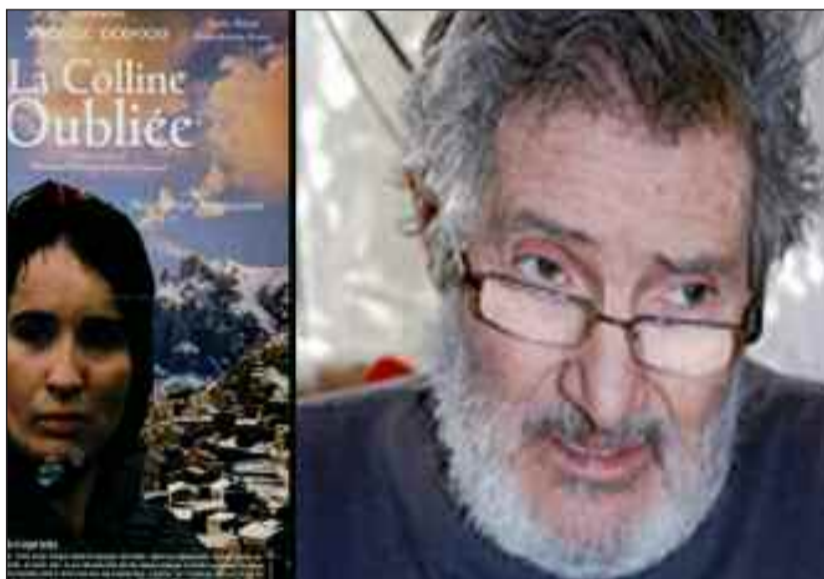
HOMMAGE À UN CINÉASTE ÉMÉRITE, ABDERRAHMANE BOUGUERMOUH

Décédé le 3 février 2013, à l'hôpital de Birtraria (Alger) à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie.

Abderrahmane Bouguermouh, cinéaste de renommée, est l'une des figures emblématiques du cinéma algérien et père fondateur du cinéma amazigh.

Né le 25 février 1936 à Ouzellaguen (Wilaya de Béjaia), fils d'un instituteur de la sévère école normale française et d'une mère analphabète qui ne connaît que les poèmes et chants kabyles.

Études secondaires à Sétif où il voit de près l'horreur et la mort lors des événements de 1945. En 1957, il rencontre l'écrivain Mouloud Mameri ! Début d'une longue amitié. Après un passage à l'IDHEC (Institut des hautes des Etudes Cinématographiques) en 1960. Bouguermouh réalise des émissions de variétés pour la télévision, RTF, à Cognacq Jay. En 1963, il retourne au pays et participe à la création du CNCA (Centre National Cinématographique Algérien). Il en est exclu en 1964, à cause de ses idées. En 1965, sur un texte de Malek Haddad, il tourne "Comme une âme", un moyen métrage en berbère. Le film est refusé par le ministère qui en exige une version arabe. Il part alors pour Paris où, il post-synchronise le film en français:



cela lui vaudra un deuxième licenciement, la confiscation et la destruction des positifs et des négatifs. Le film ne sera jamais diffusé. De 1965 à 1968, il réalise une série de documentaires de commande et prend contact avec les premiers intellectuels de la revendication berbère, Monsieur Hannouz, Taous Amrouche, Mouloud Mameri, Batouche Mouloud et Bessaoud Mohand Arab.

Le réalisateur s'intéresse à un documentaire archéologique avant de tourner un autre moyen métrage

"La grive", en 1967. Plusieurs fois primés, le film constitue selon les journalistes l'une des premières anthologies cinématographique algérienne. À partir de la fin des années 60, il tourne plusieurs courts métrages et contribue par la réalisation d'un épisode au film collectif L'Enfer à dix ans (1968). En 1968, il dépose "La colline oubliée" à la commission de censure. Dans une lettre d'intention, il précise que ce film ne peut se faire qu'en kabyle. Le projet est rejeté sans explication. Commence alors une très longue traversée du

désert au cours de laquelle, il collabore avec Mohamed Lakhdar Hamina, comme assistant réalisateur, dans "Chronique des années de braises", en 1973. Il réalise successivement pour la télévision (la RTA), deux longs métrages : Les Oiseaux de l'été (1978) et Noir et blanc / Kahla wa beida (1980), grand succès populaire. En 1987, il tourne son premier long métrage en 35mm Cri de pierre / Ourâkh al-hajar, plusieurs fois primé à l'étranger.

En 1989, on lui accorde enfin, l'autorisation de tourner en berbère La Colline oubliée (1996).

Une superbe adaptation de l'œuvre de Mouloud Mameri. Une partie du film a été tournée à Ath Khiar dans la commune de Beni Maouche. Un véritable succès pour ce film toujours d'actualité et qui fait plaisir aux spectateurs de le revoir à chaque fois, notamment une magnifique découverte pour les jeunes qui le connaissent pas. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook dans Le journal des Artistes, le 3 février 2025

Le Grand Poète Tlemcènien BEN M'SAYEB

Abou Abdillah Mohamed Ben Ahmed Ben M'sayeb est né vers la fin du 17ème siècle à Tlemcen.

Sa famille originaire d'Andalousie s'était installée à Tlemcen après la chute de Grenade, dernier royaume musulman d'Espagne.

A Tlemcen, le jeune Mohamed apprend à lire et à écrire à l'école coranique.

Il apprend également le Coran, la grammaire et le fiq'h.

Mais, ses études ne durent pas longtemps parce qu'il doit travailler pour aider sa famille.

Il intègre un atelier de tissage où il apprend à composer avec les fils et les couleurs, avant de composer des vers et des musiques.

La poésie qui le rendra célèbre par la suite, commence avec Aïcha.

Une jeune fille qui venait souvent à l'atelier où il travaillait.

Il tomba amoureux de Aïcha à qu'il écrit de nombreux poèmes. Il brave tous les interdits sociaux de l'époque, et il écrit des poèmes d'amour à la jeune fille qu'il désigne de son nom.

Il dit :

Soltane el'hob ett'gha w'djar ânni b'djich ka-thrat fel hob techwachi

Men Aïcha la îcha wa la fi dhanni n'ch rani bel hedjra rachi.

Ceci lui vaut la haine de la famille de Aïcha qui d'après le poète ne veut pas de lui à cause de sa pauvreté.

Il nous l'apprend dans un de ses poèmes, lorsqu'il dit :

Men la ândou flous meskine b'hali yebqua

bin'houm dhil Welli ândou flouss fel'mquam elâli soltane ou ttaeq essbil.

La famille de la jeune fille va se plaindre aux autorités.

Et Ben M'sayeb est alors pourchassé et doit fuir au Maroc.

Mais, il semblerait que ce ne soit pas la seule raison de sa fuite.

A son époque, vers la fin du 17ème siècle, Tlemcen était le centre d'affrontements continus entre les Deys Ottomans et les souverains du Maroc.

Le Maroc qui restait indépendant de l'autorité Ottomane mais qui, néanmoins, ne désespérait pas de récupérer le Maghreb.

Le Maghreb des Almohades ou du moins, des Mérinides.

Le poète Ben M'sayeb prend position pour les souverains du Maroc dans plusieurs poèmes, où il pleure la beauté et la gloire de la ville de Tlemcen tombée aux mains des Ottomans.

Il dit :

Kanet blad ya hasret'ha mettbouâ bel'lbass wel'hemma

Mlouk ârfa quimet'ha B'ni M'rin ahl el'hikma

Hazet m'â la'ârab ând el'omam chan w'hemma

Rdjal çayla b'neçret'ha y'ândou bttal ellema.

C'est apparemment cette prise de position qui l'oblige à fuir Tlemcen vers le Maroc où il demeure pendant quelques années.

Et c'est à partir de cette époque que le poète change complètement de registre.

Il ne chante plus l'amour profane mais plutôt l'amour divin.

Tous ses poèmes ne seront plus consacrés alors qu'à l'invocation de la clémence de Dieu et

à l'éloge du prophète.

Il avait entrepris à partir du Maroc un long voyage à travers le Maghrib et le Machriq pour accomplir son pèlerinage à la Mekke.

C'est de ce voyage et de ce pèlerinage que vient le changement.

Il ne composera plus que des vers pour implorer la miséricorde divine car il regrette ses années passées et sa jeunesse perdue.

Il'ik nechki b'amri ya l'wahdani Ya krim nettobek taâfou âliya

La t'hassebni ân ma fat fi zmani ilik netwessel ya Mohamed ya bou rqiya

Lilet nemssi wahdi khoft fi kfani ya lttif elttof ya rahmane biya.

Ben M'sayeb va tenter d'expié ses fautes en accomplissant lui-même une opération de nettoyage dans son répertoire.

Il écrit alors et pour chacun de ses poèmes profanes, un poème semblable mais, religieux, composé selon la même métrique que le premier.

C'est ainsi que son répertoire dépasse plus de 2000 poèmes. Il atteint un degré de ferveur et de piété proche du soufisme.

Ce qui lui vaut la reconnaissance populaire et la clémence des Autorités Ottomanes qui l'autorisent à revenir à Tlemcen après de longues années d'exil.

Et c'est à Tlemcen qu'il décède vers 1768.

Il est enterré alors près du mausolée du Cheikh Snoussi.

Publié par Samir Benblal sur Facebook, dans Tlemcen, Histoire et Nostalgie, 24 janvier 2025



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
06:10	13:02	15:57	18:20	19:45

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN INDE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), entame, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et Secrétaire du Département des

affaires militaires de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, entame une visite officielle en République de l'Inde, à partir d'aujourd'hui 5 février 2025", précise la même source. Lors de cette visite, qui s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et l'Armée indienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué du MDN.

APS



BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER SEPT ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES ARRÊTÉS ET UNE QUANTITÉ D'ARMES ET DE MUNITIONS RÉCUPÉRÉE

Sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et une quantité d'armes et de munitions a été récupérée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national entre le 29 janvier et le 4 février, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 29 janvier au 04 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "lors de deux opérations de qualité menées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, des détachements de l'ANP ont récupéré 4 pistolets mitrailleurs de type ka-

lachnikov, un (1) pistolet automatique, un (1) fusil à lunette, 2 fusils mitrailleurs, un (1) lance-roquettes, une quantité de munitions et d'autres effets", note le communiqué, soulignant que d'autres détachements de l'ANP "ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 75 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 14 quintaux et 35 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2.3 kilogrammes de cocaïne et 1.029.180 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, In Salah, Tindouf et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 344

individus et saisi 22 véhicules, 258 groupes électrogènes, 155 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "neuf (9) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un (1) fusil mitrailleur, un (1) pistolet automatique, 28.838 litres de carburants, ainsi que 22 quintaux de tabacs et 8 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 7 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 314 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué du MDN.

APS

METAL, STEEL AND MINING ALGERIA EXPO 2024

LA 3^e ÉDITION DU 23 AU 26 FÉVRIER À ALGER

La 3^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2024) se tiendra du 23 au 26 février au Palais des expositions (Alger), indique un communiqué des organisateurs. Le Salon international verra la participation de près de 70 entreprises algériennes et de 120 sociétés étrangères de cinq pays dont la Chine en tant qu'invitée d'honneur de cette troisième édition, selon les organisateurs qui s'attendent à accueillir près de 5.000 visiteurs professionnels. Le programme de cette manifestation prévoit des activités et des ateliers interactifs, offrant un espace d'échange et de partage d'expériences et de connaissances entre les participants et les experts, outre des opportunités d'investissement et de communication avec les visiteurs professionnels, selon la même source. La précédente édition du Salon a eu lieu en mars 2024, avec la participation de 100 exposants d'Algérie et de pays étrangers, dont la Russie, invitée d'honneur. L'événement a permis de conclure des accords entre des entreprises et des opérateurs du secteur du fer, de l'acier et des produits miniers.

RE

MASSACRES DE SAKIET SIDI YOUSSEF UN CRIME QUI RÉVÈLE LA BARBARIE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

Une conférence a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire des massacres de Sakiet Sidi Youssef commis par la France coloniale, le 8 février 1958, sur le sol tunisien, lors de laquelle les participants ont souligné que ce crime "révèle la barbarie et la cruauté de la colonisation française".

S'exprimant lors de cette conférence, organisée par l'association Machâal Echahid, en collaboration avec le quotidien El Moudjahid, le ministre plénipotentiaire et ambassadeur adjoint de la Tunisie en Algérie,

Abdeldjalil Berrabah, a précisé que les massacres de Sakiet Sidi Youssef "révèlent la barbarie et la cruauté de la colonisation française", faisant observer que "ce crime n'est toujours pas reconnu" par les autorités françaises.

Ces événements sanglants "demeurent une étape historique importante et un repère pour tous

les peuples qui croient en la liberté et l'indépendance", a estimé le même intervenant, se félicitant de la profondeur des relations entre l'Algérie et la Tunisie.

Il a également souligné l'importance d'incarner la "volonté forte" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, en faveur du renforcement de l'action commune entre les deux pays dans tous les domaines.

Il a évoqué, dans ce sens, la commission mixte algéro-tunisienne, qui tend à favoriser le développement dans les régions frontalières et à renforcer la coopération sécuritaire pour faire face au terrorisme et à la criminalité.

De son côté, le Secrétaire général du Conseil consultatif de l'Union du Maghreb arabe (UMA), M. Saïd Mokadem, a souligné que les événements de Sakiet Sidi Youssef, au cours desquels la Tu-

nisie a subi les bombardements de l'aviation française, "ont incarné la cohésion entre les peuples algérien et tunisien", affirmant qu'"au regard du droit international, il s'agit d'un crime imprescriptible".

L'intervenant est également revenu sur les conditions et les circonstances ayant entouré ce crime commis par la France coloniale dans le village frontalier de Sidi Youssef (Tunisie), "au prétexte de la poursuite des révolutionnaires algériens à l'intérieur même du territoire tunisien", faisant 79 martyrs, dont 11 femmes et 22 enfants.

Le Coordinateur général du Comité populaire algérien de solidarité avec le peuple palestinien, Mohamed Tahar Dilmi, a, quant à lui, salué le soutien apporté par la Tunisie à l'Algérie durant la Révolution de libération.

R.A

FRANCE L'ANCIENNE MINISTRE SÉGOLÈNE ROYAL FUSTIGE LES "DONNEURS DE LEÇON EN DÉMOCRATIE"

L'ancienne ministre et candidate à la présidentielle française, Ségolène Royal, a fustigé mercredi les "donneurs de leçon sur la démocratie", affirmant que ces voix n'ont pas réagi lors des répressions féroces menées par les autorités françaises sur les gilets jaunes. Ségolène Royal a déclaré, dans une émission télévisée, que "ceux qui donnent ici des leçons de démocratie aux autres, on ne les a pas entendu protester contre les répressions féroces sur les gilets jaunes et sur les mouvements écologiques et sociaux" dont les protestations portaient sur la réforme de la retraite en France. Dans ce sens, elle a ajouté que "la France n'a pas donné l'exemple des droits de l'homme après sa répression sur les gilets jaunes, et n'a pas donné aussi un bon exemple de démocratie et de paix en mutilant les manifestants". Royal a souligné que "la France a beaucoup à faire pour retrouver une autorité morale abîmée". Tout récemment sur un autre plateau d'une chaîne TV française, elle avait dénoncé avec force la campagne de haine menée contre l'Algérie par l'extrême droite et ses relais. "Il faut arrêter tous les discours méprisants pour l'Algérie", a-t-elle averti, car "la façon dont vous parlez de l'Algérie résonne sur tout le continent africain". Elle a rappelé que l'Algérie d'avant la colonisation était une grande civilisation broyée par le colonialisme français. "Il y avait une grande civilisation algérienne, il y avait une culture, un développement économique, des structures familiales et villageoises, tout cela a été brisé, broyé par cette effroyable" colonisation, avait-elle observé.

R.I